



Public Safety
Canada

Sécurité publique
Canada

Recherche sur la sensibilisation à la cyberintimidation

RAPPORT FINAL

Préparé à l'intention de Sécurité publique Canada

Nom du fournisseur : Environics Research Group

Numéro de contrat : OD160-23-2274

Numéro d'enregistrement : ROP 036-22

Date du contrat : 13 septembre 2022

Date du rapport : 2 décembre 2022

Travail sur le terrain : du 29 septembre au 7 octobre 2022

This report is also available in English.

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport :

ps.communications-communications.sp@canada.ca

Recherche sur la cyberintimidation

Rapport final

Préparé à l'intention de Sécurité publique Canada par Environics Research

Décembre 2022

Permission de reproduire

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Sécurité publique Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Sécurité publique Canada à l'adresse : ps.communications-communications.sp@canada.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, 2022.

N° de catalogue : PS4-251/1-2022F-PDF

ISBN 978-0-660-46629-3

This publication is also available in English under the title *Cyberbullying Public Awareness Research*.

Table des matières

Résumé du rapport	1
Attestation de neutralité politique	5
I. Énoncé de neutralité politique et coordonnées	5
Introduction	6
Constatations détaillées	7
II. Sécurité et technologie	7
III. Perceptions de la cyberintimidation	13
IV. Être victime de cyberintimidation	19
V. Être témoin de cyberintimidation.....	31
VI. Commettre des actes de cyberintimidation	36
VII. Réagir à la cyberintimidation.....	39
Annexe A : Méthodologie	44
Annexe B : Instruments de la recherche quantitative	47
I. Questionnaire adressé aux jeunes.....	47
II. Questionnaire adressé aux parents	57



Résumé du rapport

1. Contexte et objectifs

Sécurité publique Canada souhaite mieux comprendre comment prévenir et combattre efficacement la cyberintimidation. Au printemps 2019, une étude sur la sensibilisation du public a été menée afin de servir de base de référence concernant les connaissances, les expériences, les attitudes et les comportements des jeunes Canadiens et de leurs parents à l'égard de ce phénomène. L'information recueillie a été utilisée pour concevoir et mettre en œuvre une campagne pluriannuelle de sensibilisation du public sur la cyberintimidation.

La présente recherche, réalisée à l'automne 2022, visait à évaluer la mesure dans laquelle les connaissances et les comportements des jeunes Canadiens et de leurs parents à l'égard de la cyberintimidation ont évolué comparativement aux résultats de l'étude menée en 2019. Les résultats de cette recherche sur l'opinion publique permettront aussi de déterminer si les jeunes Canadiens et leurs parents sont aujourd'hui mieux outillés pour trouver de l'aide lorsqu'ils sont confrontés à de la cyberintimidation. Les deux groupes cibles de l'étude sont de jeunes Canadiens de 14 à 24 ans, ainsi que les parents de jeunes de 10 à 24 ans.

Les constatations tirées de la recherche viendront appuyer les futurs plans et activités en matière de politiques et de communications pour sensibiliser la population à la cyberintimidation. Elles permettront également, au besoin, de réorienter la campagne de sensibilisation au cours des prochaines années.

2. Méthodologie

Environics Research a mené deux sondages en ligne auprès de Canadiens. Le premier a permis d'interroger 809 jeunes de 14 à 24 ans, et le deuxième a été rempli par 603 parents ayant des enfants de 10 à 24 ans. Des quotas ont été fixés selon l'âge, le sexe et la région, et les données ont été pondérées de façon à ce que l'échantillon soit représentatif de ces populations en fonction des plus récentes données de recensement disponibles.

Aucune marge d'erreur ne peut être établie ici, puisqu'un sondage en ligne constitue un échantillon non probabiliste.

Un échantillon de cette taille permet d'obtenir des données fiables pour comprendre les comportements, les opinions et les attitudes au sein de la population totale et des sous-groupes d'intérêt, tant chez les parents que chez les jeunes.

De plus amples renseignements quant à la méthodologie utilisée pour ce sondage se trouvent à l'annexe A.

3. Coût de la recherche

La valeur de ce contrat s'élève à 87 558,05 \$ (TVH incluse).

4. Principales constatations

Les jeunes passent plus de temps en ligne qu'ils ne le faisaient en 2019. La cyberintimidation continue de toucher une importante minorité de jeunes.

Sécurité et technologie. La majorité des jeunes passent plus de cinq heures par jour sur les médias sociaux en ligne. La moyenne quotidienne s'établit maintenant à six heures, contre environ cinq en 2019. Une majorité de jeunes continuent également d'utiliser Internet plusieurs fois par jour pour des interactions sociales. En outre, si Instagram, YouTube et la messagerie texte sont les types de sites ou d'applications de médias sociaux les plus utilisés par les jeunes, Discord et TikTok ont gagné en popularité depuis 2019.

Les parents perçoivent de la même manière l'utilisation de la technologie par leurs enfants, bien qu'ils soient moins conscients de l'utilisation que ces derniers font d'Instagram, Snapchat, Facebook, Discord, Twitter et Reddit.

- Un tiers des jeunes indiquent qu'ils se sentent *très* en sécurité en ligne, et encore moins de parents ressentent la même chose concernant leurs enfants lorsqu'ils sont en ligne; ces résultats correspondent à ceux observés en 2019.
- Si environ six jeunes sur dix ou plus disent avoir vécu des expériences positives liées aux textos, aux messages, aux jeux et à l'utilisation des médias sociaux, leur proportion est en baisse depuis 2019. La diminution est plus marquée en ce qui concerne les jeux, pour lesquels un peu moins de six jeunes sur dix ont rapporté des expériences positives, comparativement aux trois quarts des répondants en 2019.

Perceptions de la cyberintimidation. La sensibilisation à la cyberintimidation chez les parents et les jeunes demeure à des niveaux presque identiques à ceux de 2019 : une majorité a au moins plus ou moins conscient de cet enjeu, et les jeunes sont plus susceptibles que les parents d'en être très conscients. Le niveau de sensibilisation est particulièrement plus élevé chez les parents dont les enfants ont été victimes ou témoins de cyberintimidation. Comme c'était le cas en 2019, la plupart des jeunes Canadiens pensent que la cyberintimidation est un problème grave chez leurs pairs; les parents continuent toutefois d'être plus susceptibles d'exprimer cette opinion.

- La plupart des jeunes et des parents continuent de croire que la cyberintimidation est illégale, et cette opinion est encore plus présente chez les répondants qui parlent français ou qui vivent au Québec.
- Les jeunes entendent le plus souvent parler de cyberintimidation à l'école ou auprès de leurs enseignants, puis dans les nouvelles, dans des publicités ou dans des messages d'intérêt public. Les jeunes du Québec et du Canada atlantique sont moins susceptibles d'avoir entendu parler de cyberintimidation dans les nouvelles; ils sont toutefois plus nombreux à avoir appris l'existence de ce phénomène par leurs parents.
- Alors qu'environ quatre jeunes ou parents de jeunes sur dix pensent que tout le monde est tout aussi susceptible d'être cyberintimidé, on considère que les cibles précises de la cyberintimidation sont les personnes perçues comme étant peu attrayantes, les personnes gaies, lesbiennes ou queers, ou celles de diverses identités de genre.

Expériences en matière de cyberintimidation. Conformément à ce qui a été observé en 2019, trois jeunes sur dix disent avoir personnellement vécu de la cyberintimidation à un moment donné. Deux parents sur dix rapportent que l'un ou l'autre de leurs enfants a été cyberintimidé. Cet écart dans les données peut être lié au fait qu'une proportion déclinante d'enfants vont tout de suite voir leurs parents pour leur parler de la cyberintimidation qu'ils ont vécue, selon ce qui a été rapporté par les parents. En effet, si près de quatre parents sur dix affirment que leurs enfants sont venus les voir immédiatement après avoir été cyberintimidés, cette proportion est en baisse par rapport à 2019. Les

parents sont aujourd’hui plus susceptibles d’entendre parler de la cyberintimidation vécue par leur enfant longtemps après les faits, ou d’en entendre parler par quelqu’un d’autre que leur enfant.

Parmi les jeunes ayant indiqué avoir été cyberintimidés, trois sur dix l’avaient vécu au cours des trois derniers mois. Les parents ont rapporté des périodes semblables pour la cyberintimidation subie par leurs enfants, mais ils étaient légèrement moins susceptibles de se dire au courant des incidents survenus au cours du dernier mois.

Par rapport à 2019, les jeunes vivent de plus en plus de cyberintimidation sur Instagram, et moins sur Facebook. Malgré cela, les parents sont moins susceptibles d’indiquer qu’Instagram est une plateforme où leur enfant a été cyberintimidé. Les injures et les commentaires négatifs au sujet de l’apparence physique sont toujours les formes de cyberintimidation les plus courantes. Cependant, les jeunes sont maintenant plus nombreux à indiquer avoir reçu des messages menaçants sur le plan physique, ou des commentaires négatifs sur une maladie mentale ou sur leur race ou leur origine ethnique. La plupart des jeunes ayant subi de la cyberintimidation signalent que leur cyberintimidateur était une personne de l’école, une personne anonyme, ou un ami ou ancien ami.

- Comme en 2019, les jeunes sont plus susceptibles de réagir à la cyberintimidation en bloquant le cyberintimidateur ou en parlant de ce qu’ils ont vécu à un ami ou à un parent. Les parents sont quant à eux plus susceptibles de parler à leurs enfants et de leur offrir leur soutien. Parmi les jeunes, les filles sont plus nombreuses à indiquer répondre à la cyberintimidation en en parlant à un ami, alors que les garçons sont plus susceptibles de ne pas en tenir compte et de ne rien faire.
- Tout comme c’était le cas en 2019, la plupart des jeunes et des parents disent que la cyberintimidation a cessé après qu’ils ont agi à cet égard.

Encore aujourd’hui, environ la moitié des jeunes qui ont été victimes de cyberintimidation affirment que c’était une expérience très blessante. Chez les parents, une majorité considère toujours la cyberintimidation comme ayant été une expérience très blessante pour leur enfant, mais ils sont moins nombreux qu’en 2019 à être de cet avis. Une proportion égale (les trois quarts) de parents disent que la cyberintimidation vécue par leur enfant a été une expérience très blessante pour eux-mêmes, cette donnée étant aussi en baisse par rapport à 2019.

De manière inchangée, la majorité des jeunes craignent d’être victimes de cyberintimidation à l’avenir, tout comme la plupart des parents craignent que leurs enfants en soient un jour victimes. Les parents les plus inquiets à cet égard sont les jeunes parents (de moins de 35 ans) et ceux dont les enfants ont moins de 18 ans.

Être témoin de cyberintimidation. Quatre jeunes sur dix et deux parents sur dix affirment avoir été témoins de cyberintimidation dirigée contre quelqu’un d’autre.

Parmi ceux qui en ont été témoins, la plupart des jeunes disent que c’est arrivé à un ami ou à un ancien ami. Conformément à cette donnée, les parents qui ont été témoins de cyberintimidation sont également plus susceptibles de dire que celle-ci était dirigée vers un ami de leurs enfants. De façon générale, les jeunes continuent d’indiquer que les formes de cyberintimidation les plus courantes qu’ils ont observées sont les injures et les commentaires négatifs au sujet de l’apparence physique. Ils sont toutefois plus nombreux qu’en 2019 à avoir rapporté des messages menaçants sur le plan physique.

- Après avoir été témoin de cyberintimidation ou avoir entendu parler d’une personne qui en a été victime, les jeunes ont davantage tendance à parler à la victime et à lui offrir leur soutien, bien que la proportion de ceux qui affirment avoir agi ainsi ait baissé depuis 2019. De leur côté, les parents témoins d’un tel incident sont plus susceptibles de dire qu’ils ont réagi en parlant à leur propre enfant de cyberintimidation ou en offrant leur soutien à la victime.

Commettre des actes de cyberintimidation. Un jeune sur dix reconnaît avoir cyberintimidé quelqu'un, mais seulement quatre pour cent des parents disent la même chose à propos de leurs enfants. Cela dit, près de quatre parents sur dix sont au moins plutôt préoccupés à l'idée que leur enfant puisse un jour cyberintimider quelqu'un, un résultat semblable à celui observé en 2019.

Les jeunes qui ont agi d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation disent que la personne visée était le plus souvent un ami ou un ancien ami, ou quelqu'un à l'école. Afin d'expliquer pourquoi ils avaient agi ainsi, les répondants ont surtout indiqué l'avoir fait parce que la personne avait amorcé la situation ou parce qu'elle le méritait, parce qu'ils étaient en colère ou parce qu'ils trouvaient cela drôle.

- Trois parents sur dix qui pensent que leur enfant a possiblement cyberintimidé quelqu'un affirment avoir confronté leur enfant à ce sujet ou lui avoir imposé des conséquences; toutefois, seulement un sur dix a choisi d'agir en restreignant l'accès de son enfant à Internet.

Réagir à la cyberintimidation. En cas d'intimidation, les parents ont davantage tendance à dire qu'ils en parleraient à leur enfant, lui offriraient leur soutien et garderaient des preuves de ce qui s'est passé, alors que les jeunes sont plus susceptibles de dire qu'ils bloqueraient le cyberintimideur ou qu'ils ignoreraient l'incident. Le nombre de répondants ayant indiqué qu'ils ignoreraient l'incident et ne réagiraient pas est demeuré inchangé depuis 2019.

La plupart des parents et des jeunes demeurent préoccupés par la cyberintimidation, considérée comme un problème croissant qui n'est pas pris suffisamment au sérieux. Ils sont également d'avis que les cyberintimideurs s'en tirent généralement à bon compte.

Parmi les parents, les pères sont plus susceptibles de croire que si leur enfant était victime de cyberintimidation et prenait des mesures pour y faire face, le problème disparaîtrait. Ils sont également plus enclins à penser que leur enfant parlerait probablement de l'incident à ses amis avant de leur en parler. Par rapport à leurs pairs anglophones, les jeunes francophones sont plus à l'aise de discuter avec leurs parents de la cyberintimidation qu'ils ont vécue; ils ont aussi davantage tendance à croire que les autorités prendraient un incident de cyberintimidation au sérieux s'ils leur en faisaient part.

Encore aujourd'hui, neuf jeunes sur dix et plus de neuf parents sur dix ne connaissent aucun service d'assistance téléphonique ou site Web offrant du soutien aux victimes de cyberintimidation.

Attestation de neutralité politique

I. Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieur d'Environics, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

Derek Leebosh
Vice-président, Affaires publiques
Environics Research Group
derek.leebosh@environics.ca
416-820-1963

Nom du fournisseur : Environics Research Group

Numéro de contrat : OD160-23-2274

Date du contrat initial : 13 septembre 2022

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à ps.communications-communications.sp@canada.ca

Introduction

1. Contexte

Ces dernières années, à mesure que les technologies de communication deviennent omniprésentes, la cyberintimidation s'est révélée comme étant un problème grave au Canada. En 2019, Sécurité publique Canada a mené une recherche sur l'opinion publique pour obtenir des données de base sur les connaissances, les attitudes et les comportements de groupes cibles de Canadiens à l'égard de ce phénomène, dans le but notamment de mieux comprendre comment prévenir et combattre la cyberintimidation et de sensibiliser la population aux ressources d'aide offertes en la matière. Les résultats indiquaient que presque tous les Canadiens interrogés savaient ce qu'est la cyberintimidation, mais que beaucoup ne savaient pas où obtenir de l'aide concernant ce problème.

À la suite de cette enquête de référence, une campagne de marketing a été lancée dans l'objectif de sensibiliser les jeunes et leurs parents ou fournisseurs de soins aux ressources offertes pour faire face à la cyberintimidation, et d'aider les jeunes à prendre des mesures pour se protéger et protéger les autres de ce genre d'incident. En mars 2021, Sécurité publique Canada a lancé à l'intention des parents, des fournisseurs de soins, des éducateurs et des jeunes un site Web (Canada.ca/cyberintimidation) qui présente des ressources sur la cyberintimidation et de l'information sur l'aide offerte en la matière. La présente étude de suivi est une occasion de mesurer l'impact de cette campagne.

2. Motifs et objectifs de l'étude

Sécurité publique Canada mène cette étude afin d'évaluer si les connaissances, le niveau de sensibilisation et les comportements des Canadiens – plus précisément chez les jeunes de 14 à 24 ans et les parents de jeunes de 10 à 24 ans – à l'égard de la cyberintimidation ont changé depuis la publication du rapport de *recherche sur la sensibilisation à la cyberintimidation* de 2019. Les données recueillies permettront aussi de déterminer si les jeunes Canadiens et leurs parents savent aujourd'hui plus facilement vers quelles ressources se tourner pour obtenir de l'aide lorsqu'ils sont confrontés à de la cyberintimidation.

Les constatations tirées de la recherche viendront appuyer les futurs plans et activités en matière de politiques et de communications pour sensibiliser la population à la cyberintimidation. Elles permettront également, au besoin, de réorienter la campagne de sensibilisation au cours des prochaines années.

3. À propos de ce rapport

Le présent rapport commence par un résumé analytique exposant les principales constatations et conclusions de l'étude, suivi d'une analyse détaillée des résultats. Une description détaillée de la méthodologie utilisée pour mener à bien cette recherche est présentée à l'annexe A, tandis que les instruments de recherche se trouvent à l'annexe B.

Constatations détaillées

II. Sécurité et technologie

1. Sécurité perçue dans des endroits précis

Un tiers des jeunes affirment se sentir très en sécurité lorsqu'ils sont en ligne, et deux parents sur dix estiment que leurs enfants y sont très en sécurité. Le sentiment de sécurité perçu dans des endroits comme le lieu de travail et l'école a baissé de façon importante par rapport à 2019.

Lorsqu'on leur a demandé dans quelle mesure ils se sentaient personnellement en sécurité dans divers endroits, presque tous les jeunes ont dit se sentir très en sécurité à la maison. En outre, si environ six jeunes sur dix affirmaient la même chose à propos de leur lieu de travail ou de leur école en 2019, cette proportion est passée à environ quatre sur dix en 2022. De même, seulement quatre jeunes sur dix environ se sentent très en sécurité quand ils marchent seuls dans leur quartier, et seulement un tiers se sent encore très en sécurité en ligne.

Les parents perçoivent de façon semblable la sécurité de leurs enfants à la maison, à l'école et au travail. Cependant, moins de parents que de jeunes estiment qu'Internet est un endroit très sécuritaire.

Impressions sur la sécurité des jeunes par endroit

Pourcentage de répondants qui ont répondu « très en sécurité »*	2022 Jeunes (n=809)	2019 Jeunes (n=800)	2022 Parents (n=603)	2019 Parents (n=600)
À la maison	86 %	87 %	91 %	91 %
Au travail	43 %	63 %	38 %	51 %
À l'école	46 %	59 %	45 %	49 %
En marchant seul(e) dans votre/le quartier	38 %	43 %	41 %	41 %
En ligne	32 %	33 %	19 %	19 %

* À l'exclusion des répondants ayant indiqué qu'une catégorie ne s'applique pas à eux.

Jeunes – Q1. Dans quelle mesure vous sentez-vous personnellement en sécurité dans chacun de ces endroits?

Parents – Q1. Dans quelle mesure estimez-vous que vos enfants sont en sécurité dans chacun de ces endroits?

Parmi les jeunes, les groupes démographiques suivants sont les plus susceptibles de se sentir très en sécurité en ligne :

- Garçons (38 % contre 25 % chez les filles)
- Anglophones (34 % contre 23 % chez les francophones)

Les jeunes de 14 à 17 ans ont davantage tendance à se sentir au moins plus ou moins en sécurité en ligne, comparativement aux jeunes de 18 à 24 ans. Ils sont également plus susceptibles que leurs pairs plus âgés de se sentir en sécurité à l'école ou lorsqu'ils marchent seuls dans leur quartier. Par rapport à ceux qui n'y vont plus, les jeunes qui vont encore à l'école sont plus susceptibles de se sentir en sécurité en ligne.

Les jeunes qui ont indiqué plus loin dans le sondage ne pas avoir été victimes de cyberintimidation sont plus susceptibles de se sentir en sécurité en ligne que ceux qui ont déjà été cyberintimidés. De même, ceux qui n'ont pas

été témoins de cyberintimidation et ceux qui ont possiblement cyberintimidé quelqu'un ont davantage tendance à se sentir en sécurité en ligne.

Parmi les parents, les groupes suivants sont les plus susceptibles de sentir que leurs enfants sont très en sécurité en ligne :

- Les 50 ans et plus (24 %)
- Les anglophones (22 % contre 10 % des francophones)
- Ceux qui ont des enfants de 18 à 24 ans (26 %, comparativement à 12 % de ceux qui ont des enfants de 10 à 17 ans)

Les hommes et les parents de garçons sont les plus susceptibles de juger que leurs enfants sont au moins plus ou moins en sécurité en ligne. Plus loin dans le sondage, on a demandé aux parents si leur enfant avait déjà été témoin de cyberintimidation ou s'ils croyaient que leur enfant avait peut-être déjà cyberintimidé quelqu'un : ceux qui ont répondu que leur enfant n'avait jamais été témoin de cyberintimidation ou n'avait jamais cyberintimidé quelqu'un sont plus susceptibles d'estimer que leur enfant est en sécurité en ligne.

2. Temps passé en ligne

Les jeunes passent plus de temps en ligne qu'ils ne le faisaient en 2019.

Un peu moins de six jeunes sur dix (57 %) déclarent passer plus de cinq heures par jour en ligne, ce qui correspond à une hausse de 12 % depuis 2019. Le temps moyen passé en ligne est maintenant de six heures, contre 5,1 heures en 2019.

Heures passées en ligne chaque jour

Réponse	2022 Jeunes (n=809)	2019 Jeunes (n=800)
1	2 %	4 %
2	8 %	11 %
3	15 %	18 %
4	15 %	19 %
5 ou plus	57 %	45 %
Moyenne	6 heures	5,1 heures

Jeunes – Q2. D'après vous, combien d'heures par jour passez-vous en ligne?

Parmi les jeunes, ceux qui ont 18 ans ou plus, ceux qui sont anglophones, ceux qui ont fait des études universitaires et ceux qui ne vivent pas avec leurs parents sont plus susceptibles de passer davantage de temps en ligne (cinq heures et plus).

Les jeunes racisés et ceux qui ont un handicap (trouble d'apprentissage, trouble de santé mentale ou handicap physique) sont plus nombreux à passer au moins six heures en ligne, comparativement aux jeunes blancs ou sans handicap. Ceux qui s'identifient comme membres de la communauté 2ELGBTQI+ sont plus susceptibles que les jeunes hétérosexuels de passer au moins six heures par jour en ligne. En outre, passer plus de six heures par jour en ligne est lié au fait d'avoir des interactions sociales en ligne au moins toutes les heures.

3. Utilisation d'Internet pour les interactions sociales

Encore aujourd'hui, presque tous les jeunes déclarent utiliser Internet au moins une fois par jour pour leurs interactions sociales, et bon nombre d'entre eux le font constamment.

Neuf jeunes sur dix disent utiliser Internet pour des interactions sociales comme les textos, les messages ou le clavardage toutes les heures ou constamment (41 %), ou quelques fois par jour (46 %). Les perceptions des parents à l'égard du comportement des jeunes en ligne sont semblables. Dans les deux cas, il n'y a pas eu de changements importants depuis 2019.

Utilisation d'Internet pour toute interaction sociale

Réponse	2022 Jeunes (n=809)	2019 Jeunes (n=800)	2022 Parents (n=603)	2019 Parents (n=600)
À toutes les heures ou plus souvent/constamment	41 %	39 %	39 %	36 %
Quelques fois par jour	46 %	52 %	47 %	50 %
Environ une fois par jour	6 %	5 %	5 %	6 %
Quelques fois par semaine	4 %	3 %	5 %	3 %
Une fois par semaine ou moins	1 %	1 %	2 %	1 %

Jeunes – Q3. À quelle fréquence utilisez-vous Internet pour des interactions sociales (p. ex., textos, messages ou clavardage en ligne avec des amis ou des connaissances, jeux ou publications sur les médias sociaux)?

Parents – Q2. À quelle fréquence vos enfants utilisent-ils Internet pour des interactions sociales (p. ex., textos, messages ou clavardage en ligne avec des amis ou des connaissances, jeux ou publications sur les médias sociaux)?

Parmi les jeunes, les groupes démographiques suivants sont plus susceptibles d'utiliser Internet au moins une fois par heure pour des interactions sociales :

- Les 18 à 24 ans (46 % contre 33 % des 14 à 17 ans)
- Les francophones (49 % contre 39 % chez les anglophones)
- Ceux qui travaillent actuellement (45 % contre 36 % de ceux qui ne travaillent pas)

L'utilisation d'Internet au moins une fois toutes les heures est plus fréquente chez les jeunes qui s'identifient comme ayant un trouble d'apprentissage ou qui s'identifient comme membres de la communauté 2ELGBTQI+, et chez ceux qui sont très conscients de la cyberintimidation ou qui ont été témoins de ce phénomène.

Les parents des groupes suivants sont plus susceptibles d'indiquer que leurs enfants utilisent Internet au moins une fois par heure :

- Les 50 ans et plus (43 % par rapport à 28 % des moins de 50 ans)
- Ceux dont les enfants sont des adolescents de 14 à 17 ans (43 %) ou des jeunes adultes de 18 à 24 ans (48 %), comparativement à 29 % des parents d'enfants de 10 à 13 ans.

Les parents qui ont indiqué que leur enfant utilise Internet au moins toutes les heures sont également plus susceptibles d'affirmer que ce dernier a déjà été victime de cyberintimidation.

4. Utilisation de sites et d'applications de médias sociaux

Instagram et YouTube demeurent les applications de médias sociaux les plus utilisées par les jeunes. L'utilisation de Facebook, de la messagerie texte et des courriels a diminué, alors que celle de TikTok et de Discord a augmenté.

Tout comme il y a trois ans, sept jeunes sur dix ou plus ont déclaré avoir utilisé Instagram et YouTube au cours de la dernière semaine. Dans une proportion un peu moins élevée qu'en 2019, environ six jeunes sur dix ont indiqué avoir utilisé les textos et les courriels au cours de la dernière semaine, et une proportion semblable dit avoir utilisé Snapchat. La moitié des jeunes ont rapporté avoir utilisé TikTok, ce qui en fait l'une des applications de médias sociaux les plus populaires en 2022. WhatsApp, Twitter, Reddit et les plateformes de jeu sont quant à elles utilisées par une minorité de jeunes. La moitié des jeunes ont déclaré avoir utilisé Facebook au cours de la dernière semaine, ce qui représente une baisse importante de l'utilisation depuis 2019.

Les perceptions des parents correspondent à l'utilisation des médias sociaux signalée par les jeunes en ce qui concerne YouTube, la messagerie texte, les courriels et TikTok. Les parents sont toutefois moins susceptibles de penser que leurs enfants utilisent Instagram, Snapchat, Facebook, Discord, Twitter, YouTube et Reddit. Il convient de noter que la baisse d'utilisation de Facebook signalée par les jeunes a également été remarquée par les parents.

Utilisation de sites ou d'applications de médias sociaux au cours de la dernière semaine

Réponse	2022 Jeunes (n=809)	2019 Jeunes (n=800)	2022 Parents (n=603)	2019 Parents (n=600)
YouTube	72 %	74 %	66 %	71 %
Instagram	71 %	71 %	57 %	64 %
Messagerie texte	65 %	76 %	65 %	74 %
Courriels	61 %	72 %	57 %	66 %
Snapchat	61 %	62 %	51 %	55 %
TikTok	51 %	*	50 %	*
Facebook	49 %	71 %	42 %	67 %
Discord	31 %	9 %	16 %	–
Plateformes de jeu (p. ex., Xbox Live, PlayStation ou Steam)	–	–	32 %	–
WhatsApp	29 %	28 %	25 %	21 %
Twitter	26 %	24 %	17 %	30 %
Reddit	23 %	16 %	7 %	6 %
PlayStation Network	11 %	11 %	–	–
Twitch	11 %	5 %	8 %	–
Xbox Live	9 %	9 %	–	–

Jeunes – Q4. Lesquels des sites ou des applications de médias sociaux en ligne qui suivent avez-vous utilisés au cours de la semaine dernière?

Parents – Q3. À votre connaissance, lesquels des sites ou applications de médias sociaux en ligne qui suivent vos enfants utilisent-ils?

* Remarque : Non suggéré en 2019.

Chez les jeunes :

- Les filles sont plus susceptibles que les garçons d'indiquer avoir utilisé Instagram, la messagerie texte, les courriels, Snapchat, TikTok et Facebook. Les garçons sont plus nombreux que les filles à avoir utilisé YouTube, Discord, Twitch et les plateformes PlayStation Network et Xbox Live.
- Les jeunes de 22 à 24 ans sont plus susceptibles d'utiliser les courriels, Facebook et WhatsApp, alors que ceux de 18 à 21 ans sont plus nombreux à utiliser Snapchat, TikTok et Discord. Les jeunes de moins de 18 ans ont quant à eux moins tendance à utiliser Facebook, les courriels, YouTube et Instagram.
- Sur le plan géographique, c'est en Ontario que l'utilisation des messages texte est la plus élevée. Les courriels sont davantage utilisés en Ontario et dans les Prairies; Snapchat est utilisé plus souvent dans le Canada atlantique; Facebook l'est davantage au Québec et dans le Canada atlantique; et WhatsApp est plus courant en Ontario et en Colombie-Britannique. Twitter est davantage utilisé en Ontario.
- Les francophones sont plus susceptibles d'utiliser TikTok et Facebook, tandis que les anglophones sont plus nombreux à utiliser les textos, les courriels, Discord et WhatsApp.
- Les jeunes qui ont été victimes de cyberintimidation sont plus susceptibles d'indiquer que YouTube, Snapchat, Twitter et Reddit sont les sites ou applications de médias sociaux qu'ils utilisent le plus souvent.
- Ceux qui passent plus de temps en ligne (utilisent Internet au moins toutes les heures) sont plus susceptibles d'utiliser Instagram, YouTube, les textos et TikTok.
- Les jeunes qui ont un trouble mental sont plus susceptibles d'utiliser Instagram, les textos ou les courriels.
- Les jeunes racisés sont plus nombreux que les jeunes blancs à utiliser Discord, WhatsApp, Twitter, Reddit et Twitch.

Comparativement à ceux ayant des enfants plus jeunes, les parents qui ont des enfants de 14 à 24 ans sont plus susceptibles d'indiquer que leurs enfants utilisent la plupart des types de sites ou d'applications de médias sociaux.

5. Expérience relative aux activités sociales en ligne

Encore aujourd'hui, la plupart des jeunes disent avoir vécu des expériences principalement positives dans leurs activités en ligne, par exemple lorsqu'ils utilisent les textos, les messages, les jeux et les médias sociaux.

Lorsqu'on leur a demandé d'évaluer leur expérience relative à certaines activités sociales en ligne, huit jeunes sur dix ont affirmé avoir vécu une expérience au moins principalement positive en matière de textos et de messages; l'utilisation des médias sociaux a été évaluée de la même manière par six jeunes sur dix, et les jeux l'ont été par un peu moins de six jeunes sur dix. Bien que ces expériences soient toujours considérées comme étant principalement positives, les proportions de jeunes qui sont de cet avis ont diminué depuis 2019, surtout en ce qui concerne les jeux, qu'un plus grand nombre de répondants affirment aujourd'hui ne pas utiliser.

Perception des activités sociales en ligne

Pourcentage de répondants ayant décrit l'expérience comme étant tout à fait ou principalement positive*	2022 Jeunes (n=809)	2019 Jeunes (n=800)
Textos et messages	80 %	84 %
Utilisation des médias sociaux	61 %	68 %
Jeux	57 %	74 %

* À l'exclusion des répondants ayant indiqué qu'une catégorie ne s'applique pas à eux.

Jeunes – Q5. Dans quelle mesure chacune des activités sociales en ligne suivantes (p. ex., clavardage avec des amis, jeux et utilisation des médias sociaux) est-elle une expérience positive ou négative pour vous?

III. Perceptions de la cyberintimidation

1. Sensibilisation à la cyberintimidation

La grande majorité des jeunes et des parents continuent à être plus ou moins conscients de la cyberintimidation.

Les proportions de jeunes et de parents qui disent être conscients de la cyberintimidation sont semblables à celles observées en 2019. En outre, six jeunes sur dix et environ la moitié des parents disent qu'ils en sont *très* conscients, ce qui correspond aussi aux résultats de 2019. Très peu de parents et de jeunes indiquent qu'ils ne sont pas très conscients de la cyberintimidation ou n'ont jamais entendu de ce phénomène.

Sensibilisation à la cyberintimidation

Réponse	2022 Jeunes (n=809)	2019 Jeunes (n=800)	2022 Parents (n=603)	2019 Parents (n=600)
Très conscient	58 %	60 %	47 %	49 %
Plus ou moins conscient	35 %	35 %	45 %	44 %
Pas très conscient	5 %	4 %	5 %	5 %
Je n'en ai jamais entendu parler auparavant	1 %	1 %	2 %	1 %

Jeunes – Q6. Dans quelle mesure diriez-vous que vous êtes conscient de la « cyberintimidation »? Diriez-vous...?

Parents – Q4. Dans quelle mesure diriez-vous que vous êtes conscient de la « cyberintimidation »? Diriez-vous...?

Parmi les jeunes, les groupes démographiques suivants sont les plus susceptibles d'estimer être très conscients de la cyberintimidation :

- Les filles (64 % contre 52 % chez les garçons)
- Les 18 à 24 ans (62 % par rapport à 53 % des répondants moins âgés)
- Les anglophones (61 % contre 47 % des francophones)

Ceux qui utilisent Internet au moins toutes les heures sont également plus susceptibles de dire qu'ils sont très conscients de la cyberintimidation, tout comme ceux qui ont été victimes ou témoins de cyberintimidation. De plus, les jeunes qui affirment avoir un trouble mental et ceux qui s'identifient comme des personnes 2ELGBTQI+ sont plus nombreux à dire qu'ils sont très conscients de la cyberintimidation.

Les parents d'enfants qui ont été victimes ou témoins de cyberintimidation sont plus susceptibles de dire qu'ils sont très conscients du phénomène.

2. Sources d'information sur la cyberintimidation

C'est encore surtout à l'école ou auprès de leurs enseignants que les jeunes entendent parler de cyberintimidation; par rapport à 2019, ils sont moins nombreux à avoir appris l'existence de ce phénomène aux nouvelles ou dans des publicités ou des messages d'intérêt public à ce sujet.

Comme c'était le cas il y a trois ans, près de huit jeunes sur dix entendent surtout parler de cyberintimidation à l'école ou auprès de leurs enseignants. Toutefois, alors que près de six jeunes sur dix affirmaient en avoir entendu parler aux nouvelles ou dans des publicités ou messages d'intérêt public en 2019, cette proportion est passée à environ quatre sur dix en 2022. Moins de la moitié des jeunes disent avoir appris l'existence de la cyberintimidation par leurs parents ou leurs pairs, y compris des amis ou des connaissances en ligne qui ont été cyberintimidés. Il y a encore deux jeunes sur dix qui affirment avoir appris l'existence de la cyberintimidation lorsqu'ils en ont eux-mêmes fait l'expérience.

Sources d'information sur la cyberintimidation

Réponse	2022 Jeunes (n=801)	2019 Jeunes (n=790)
École ou enseignants	75 %	78 %
Nouvelles à ce sujet	43 %	57 %
Publicités ou messages d'intérêt public à ce sujet	43 %	59 %
Parents	40 %	39 %
Amis ou connaissances en ligne qui ont été victimes de cyberintimidation	37 %	44 %
Expérience personnelle de cyberintimidation	21 %	20 %
Autre	1 %	1 %

Jeunes – Q7. Où et comment avez-vous appris l'existence de la cyberintimidation?

Chez les jeunes :

- Les filles sont plus susceptibles que les garçons d'apprendre de cyberintimidation à l'école, auprès de leurs enseignants, aux nouvelles, dans des publicités ou des messages d'intérêt public à ce sujet, ou auprès d'amis ou de connaissances qui ont été cyberintimidés. Les garçons sont quant à eux plus susceptibles que les filles d'avoir appris de cyberintimidation par leurs parents.
- Les moins de 18 ans sont plus nombreux à avoir appris de cyberintimidation par leurs parents, alors que les 18 ans et plus ont davantage tendance à en avoir entendu parler aux nouvelles ou dans des publicités ou des messages d'intérêt public à ce sujet.
- Les jeunes du Canada atlantique et du Québec sont moins susceptibles d'avoir entendu parler de cyberintimidation aux nouvelles; ils sont toutefois plus susceptibles que les jeunes d'autres régions à en avoir entendu parler par leurs parents.
- Les anglophones sont plus susceptibles d'être informés au sujet de la cyberintimidation aux nouvelles ou auprès d'amis ou de connaissances ayant eux-mêmes été cyberintimidés.

3. Perception de la gravité de la cyberintimidation

La plupart des jeunes, et une forte majorité de parents, continuent de considérer la cyberintimidation comme un problème très grave pour les jeunes au Canada.

Interrogés à savoir dans quelle mesure ils trouvent que la cyberintimidation est un problème pour les jeunes au Canada, la plupart des jeunes répondants ont indiqué qu'il s'agit d'un très grave problème, les deux tiers d'entre eux (une proportion légèrement plus faible qu'en 2019) ayant évalué à sept ou plus le niveau de gravité du phénomène sur une échelle de zéro à dix. Moins d'un jeune sur dix affirme que la cyberintimidation ne représente pas un problème. Les parents sont quant à eux toujours plus susceptibles que les jeunes de dire que la cyberintimidation est un problème grave.

Dans quelle mesure la cyberintimidation est-elle perçue comme un problème?

Réponse	2022 Jeunes (n=809)	2019 Jeunes (n=800)	2022 Parents (n=603)	2019 Parents (n=600)
Un problème grave (7 à 10)	67 %	73 %	77 %	79 %
Opinion modérée (4 à 6)	26 %	20 %	18 %	16 %
Pas vraiment un problème (0 à 3)	6 %	7 %	4 %	3 %
Moyenne	7,3	7,4	7,7	7,8

Jeunes – Q8. À votre avis, dans quelle mesure la cyberintimidation est-elle un problème pour les jeunes au Canada?

Parents – Q5. Dans quelle mesure la cyberintimidation constitue-t-elle un problème pour les jeunes (c.-à-d. les 10 à 24 ans) au Canada?

Les jeunes les plus susceptibles de considérer la cyberintimidation comme un problème *très grave* (note de 8 à 10 sur l'échelle) sont les filles (56 % contre 39 % des garçons), les francophones (54 % contre 45 % des anglophones) et ceux qui ont été témoins ou victimes de cyberintimidation.

Du côté des parents, les répondants qui considèrent la cyberintimidation comme un problème *très grave* (note de 8 à 10 sur l'échelle) sont notamment les mères, les francophones et les personnes qui se sont très conscientes du phénomène.

4. Perceptions quant à la fréquence de la cyberintimidation

Une importante majorité de jeunes et de parents continuent de croire que la cyberintimidation est omniprésente, ou du moins qu'elle est plutôt courante et touche beaucoup de jeunes.

Les jeunes et les parents ont des perceptions semblables quant à la fréquence à laquelle les jeunes subissent de la cyberintimidation. Environ deux répondants sur dix estiment que la cyberintimidation est omniprésente et que presque tout le monde en fait l'expérience, et environ six sur dix pensent que la cyberintimidation est un phénomène courant qui touche beaucoup de jeunes. Seulement deux répondants sur dix affirment que la cyberintimidation survient à l'occasion et touche une minorité de jeunes, et une proportion encore moins grande pense que le phénomène est plutôt rare.

Les perceptions des jeunes et des parents quant à l'ampleur du phénomène concordent avec les résultats de 2019, bien que les jeunes soient maintenant plus enclins à croire que la cyberintimidation est omniprésente et que presque tout le monde en fait l'expérience.

Perception de la fréquence de la cyberintimidation

Réponse	2022 Jeunes (n=809)	2019 Jeunes (n=800)	2022 Parents (n=603)	2019 Parents (n=600)
La cyberintimidation est omniprésente et presque tout le monde en fait l'expérience	20 %	17 %	18 %	17 %
La cyberintimidation est plutôt courante et touche beaucoup de jeunes	55 %	60 %	57 %	60 %
La cyberintimidation survient à l'occasion et touche une minorité de jeunes	19 %	19 %	19 %	18 %
La cyberintimidation est plutôt rare et ne touche qu'un très petit nombre de jeunes	3 %	3 %	2 %	1 %

Jeunes – Q9. Dans quelle mesure croyez-vous qu'il est courant pour les jeunes de subir de la cyberintimidation?

Parents – Q6. Dans quelle mesure croyez-vous qu'il est courant pour les jeunes de subir de la cyberintimidation?

Chez les jeunes :

- Les filles et les anglophones sont plus susceptibles de dire que la cyberintimidation est omniprésente et que presque tout le monde en fait l'expérience. Par ailleurs, les jeunes qui sont très conscients du phénomène ou qui en ont été témoins ou victimes sont plus susceptibles de penser la même chose.
- Les filles et les personnes sans handicap sont plus susceptibles de penser que la cyberintimidation est plutôt courante et touche beaucoup de jeunes.
- L'opinion selon laquelle la cyberintimidation est rare ou ne survient qu'à l'occasion est plus présente chez les garçons, ainsi que chez les jeunes qui sont moins conscients du phénomène ou qui n'en ont jamais été témoins ou victimes.

Les mères, ainsi que les parents anglophones et ceux qui sont très conscients du phénomène sont plus susceptibles d'affirmer que la cyberintimidation est presque omniprésente. Les pères et les parents qui sont moins conscients du phénomène sont plus nombreux à dire que la cyberintimidation survient à l'occasion.

5. Perceptions quant aux victimes probables de la cyberintimidation

Les jeunes et les parents continuent de croire que les victimes de cyberintimidation sont le plus souvent des personnes considérées comme peu attrayantes physiquement, des personnes gaies ou lesbiennes, des personnes transgenres ou de diverses identités de genre, des personnes racisées, ou des femmes. Environ quatre jeunes sur dix pensent que n'importe qui est susceptible de vivre de la cyberintimidation.

Interrogés sur les catégories de jeunes les plus susceptibles d'être cyberintimidés, environ quatre jeunes répondants sur dix ont sélectionné les personnes qui sont perçues comme étant peu attrayantes physiquement ou qui ont un surpoids ou un poids insuffisant, les personnes gaies ou lesbiennes, et les personnes transgenres ou de diverses identités de genre. Les parents sont un peu plus nombreux à croire que tout le monde est également susceptible d'être victime de cyberintimidation. En ce qui concerne les victimes probables de la cyberintimidation, les parents ont sélectionné les mêmes catégories que les jeunes répondants, bien que dans des proportions légèrement plus faibles. Ces résultats concordent avec ceux obtenus en 2019.

Catégories de jeunes les plus susceptibles d'être victimes de cyberintimidation

Réponse	2022 Jeunes (n=809)	2019 Jeunes (n=800)	2022 Parents (n=603)	2019 Parents (n=600)
Les personnes qui sont perçues comme étant peu attrayantes physiquement, ayant un surpoids ou un poids insuffisant	44 %	43 %	37 %	35 %
Les personnes qui s'identifient comme gaies ou lesbiennes	39 %	40 %	33 %	31 %
Les personnes transgenres ou de diverses identités de genre	38 %	40 %	33 %	32 %
Tout le monde est également susceptible d'être victime de cyberintimidation	37 %	41 %	43 %	49 %
Les personnes de couleur ou racisées	36 %	32 %	29 %	27 %
Les jeunes femmes ou les filles	35 %	32 %	32 %	33 %
Les personnes ayant un handicap physique	33 %	31 %	25 %	25 %
Les personnes atteintes d'une maladie mentale	32 %	32 %	25 %	27 %
Les personnes ayant un trouble d'apprentissage	31 %	30 %	26 %	24 %
Les jeunes hommes ou les garçons	16 %	14 %	16 %	13 %

Jeunes – Q10. D'après vous, quelles catégories de jeunes sont les plus susceptibles d'être victimes de cyberintimidation?

Parents – Q7. D'après vous, quelles catégories de jeunes sont les plus susceptibles d'être victimes de cyberintimidation?

Chez les jeunes :

- Par rapport aux garçons et aux répondants de 14 à 17 ans, les filles et les répondants plus âgés ont davantage tendance à croire que presque chacune des catégories indiquées correspond à un groupe de victimes probables de la cyberintimidation.
- Les 14 à 17 ans sont plus nombreux à croire que tout le monde est également susceptible d'être victime de cyberintimidation.
- Les jeunes du secondaire ou qui ont terminé leurs études secondaires ont davantage tendance à penser que tout le monde est également susceptible d'être cyberintimidé. Les jeunes qui ont un diplôme universitaire sont quant à eux plus nombreux à croire que les personnes considérées comme peu

attrayantes physiquement ou les personnes racisées sont plus susceptibles d’être victimes de cyberintimidation.

- Ceux qui ont été témoins de cyberintimidation affirment que les personnes transgenres ou de diverses identités de genre ou les personnes ayant un handicap physique sont plus susceptibles d’être cyberintimidées. Ceux qui admettent avoir peut-être cyberintimidé quelqu’un sont plus susceptibles de dire que les personnes ayant un handicap physique ou un trouble mental sont des victimes probables de la cyberintimidation.

Les mères et les parents âgés de 35 à 49 ans ont davantage tendance à juger que tout le monde est également susceptible d’être victime de cyberintimidation. Cette opinion est aussi largement présente chez les parents qui sont très conscients du phénomène ou dont les enfants n’ont pas vécu de cyberintimidation. Les pères et les parents ayant fait des études supérieures sont plus susceptibles de voir les personnes jugées peu attrayantes physiquement comme des victimes probables de la cyberintimidation. Les parents qui ont poursuivi des études universitaires sont également plus susceptibles de penser la même chose des personnes transgenres ou de diverses identités de genre, des personnes gaies ou lesbiennes, des personnes racisées et des personnes ayant un handicap physique.

6. Perceptions quant à la légalité de la cyberintimidation

La plupart des jeunes et des parents continuent de croire que la cyberintimidation est au moins essentiellement illégale au Canada.

Les deux tiers des jeunes croient que la cyberintimidation est essentiellement ou tout à fait illégale au Canada; ils sont un peu moins nombreux à être de cet avis par rapport à 2019, mais ils sont aussi plus nombreux à ne pas avoir su se prononcer sur la question de la légalité de la cyberintimidation au Canada. Les trois quarts des parents croient toujours que la cyberintimidation est au moins essentiellement illégale au pays.

Perception de l’illégalité de la cyberintimidation

Réponse	2022 Jeunes (n=809)	2019 Jeunes (n=800)	2022 Parents (n=603)	2019 Parents (n=600)
La cyberintimidation est illégale	44 %	48 %	55 %	59 %
La cyberintimidation est essentiellement illégale, mais cela dépend de ce en quoi elle consiste	21 %	23 %	19 %	16 %
Il n’existe aucune loi contre la cyberintimidation; c’est légal	8 %	9 %	7 %	6 %
Je ne sais pas	26 %	20 %	19 %	19 %

Jeunes – Q11. À votre connaissance, la cyberintimidation est-elle légale ou illégale au Canada?

Parents – Q8. À votre connaissance, la cyberintimidation est-elle légale ou illégale au Canada?

Parmi les jeunes, les plus susceptibles de dire que la cyberintimidation est illégale sont les suivants :

- Les 14 à 17 ans (60 % par rapport à 33 % des 18 ans et plus)
- Les francophones (67 % contre 38 % chez les anglophones)
- Ceux qui habitent au Québec (62 %)

Il convient également de souligner que les jeunes membres de la communauté 2ELGBTQI+ et ceux qui ont un handicap sont moins susceptibles de croire que la cyberintimidation est illégale au pays.

Les parents francophones et ceux du Québec ont quant à eux davantage tendance à dire que la cyberintimidation est illégale.

IV. Être victime de cyberintimidation

1. Expérience personnelle

Trois jeunes sur dix disent avoir eux-mêmes été victimes de la cyberintimidation, un résultat qui demeure inchangé depuis 2019. Deux parents sur dix rapportent que l'un ou l'autre de leurs enfants a été victime de cyberintimidation.

Trois jeunes sur dix rapportent avoir déjà été cyberintimidés, et deux parents sur dix affirment qu'un ou plusieurs de leurs enfants l'ont été. Ces données demeurent essentiellement inchangées par rapport à 2019.

Être victime de cyberintimidation

Réponse	2022 Jeunes (n=809)	2019 Jeunes (n=800)	2022 Parents (n=603)	2019 Parents (n=600)
Oui	32 %	30 %	20 %	23 %
Oui, un de mes enfants a été victime de cyberintimidation	–	–	14 %	18 %
Oui, plusieurs de mes enfants ont été victimes de cyberintimidation	–	–	6 %	4 %
Non	62 %	65 %	57 %	55 %

Jeunes – Q12. Avez-vous déjà été personnellement victime de cyberintimidation?

Parents – Q10. Est-ce que l'un ou l'autre de vos enfants de 10 à 24 ans ont déjà été victimes de cyberintimidation?

Parmi les jeunes, les groupes démographiques suivants sont les plus susceptibles d'avoir déjà subi de la cyberintimidation :

- Les 18 à 21 ans (38 %)
- Les anglophones (33 % contre 24 % des francophones)
- Ceux qui habitent en Colombie-Britannique (40 %)
- Ceux qui ont un handicap (54 %)
- Les membres de la communauté 2ELGBTQI+ (49 %)

Notons qu'il n'y a pas de différence marquée entre les garçons (32 %) et les filles (30 %) quant au fait d'avoir ou non déjà été victime de cyberintimidation. Les parents ayant un enfant handicapé (38 %) sont plus susceptibles de dire que l'un ou l'autre de leurs enfants a déjà été cyberintimidé

2. Âge et genre des jeunes victimes de cyberintimidation

Les enfants dont les parents ont indiqué qu'ils avaient déjà été cyberintimidés appartiennent encore à des tranches d'âge inférieures et sont maintenant presque aussi susceptibles d'être des garçons que des filles.

Parmi les parents dont l'un ou l'autre des enfants a été victime de cyberintimidation, six sur dix disent que leur enfant était âgé de 10 à 13 ans au moment des faits, alors qu'environ un sur dix affirme que son enfant avait entre 18 et 24 ans. Par rapport à 2019, un moins grand nombre de parents ont indiqué que leur enfant avait de 14 à 17 ans lorsqu'il a été cyberintimidé. Les enfants victimes de cyberintimidation sont par ailleurs maintenant presque aussi susceptibles d'être des garçons (51 %) que des filles (56 %), ce qui marque un changement significatif depuis 2019, où les parents étaient beaucoup plus nombreux à signaler ce phénomène chez des filles que chez des garçons.

Âge et genre des jeunes victimes de cyberintimidation

Réponse	2022 Parents de jeunes victimes de cyberintimidation (n=124)	2019 Parents de jeunes victimes de cyberintimidation (n=136)
Âge		
De 10 à 13 ans	61 %	64 %
De 14 à 17 ans	32 %	55 %
De 18 à 24 ans	12 %	16 %
Genre		
Genre masculin	51 %	38 %
Genre féminin	56 %	69 %
Autre identité de genre	2 %	3 %

Parents – Q11A. *Quel âge avait votre enfant lorsqu'il a été victime de cyberintimidation?*

Parents – Q11B. *Quel âge avait chacun de vos enfants lorsqu'il a été victime de cyberintimidation?*

Parents – Q11C. *Quel est le genre de votre ou vos enfants qui ont été victimes de cyberintimidation?*

3. Préoccupations quant au fait d'être victime de cyberintimidation

Encore aujourd'hui, la moitié des jeunes qui n'ont jamais été cyberintimidés sont au moins plutôt préoccupés par le fait que cela pourrait leur arriver. Plus de sept parents sur dix sont également au moins plutôt préoccupés par le fait que leurs enfants pourraient être victimes de cyberintimidation.

Près de la moitié des jeunes qui n'ont eux-mêmes jamais été cyberintimidés sont plutôt ou très préoccupés à l'idée que cela pourrait leur arriver, et la moitié – une proportion qui est légèrement en hausse par rapport à 2019 – se disent très peu ou pas du tout préoccupés par cette éventualité.

Comme c'était le cas en 2019, plus de sept parents sur dix s'inquiètent au moins un peu du fait que leurs enfants pourraient un jour subir de la cyberintimidation.

Préoccupations quant à la possibilité d'être victime de cyberintimidation

Réponse	2022 Jeunes qui n'ont jamais été cyberintimidés (n=504)	2019 Jeunes qui n'ont jamais été cyberintimidés (n=514)	2022 Parents (n=603)	2019 Parents (n=600)
Très préoccupé(e)	8 %	9 %	29 %	25 %
Plutôt préoccupé(e)	40 %	35 %	46 %	47 %
Très peu préoccupé(e)	35 %	38 %	21 %	25 %
Pas du tout préoccupé(e)	18 %	18 %	4 %	3 %

Jeunes – Q12a. Dans quelle mesure craignez-vous d'être un jour victime de cyberintimidation? Êtes-vous...? (QUESTION POSÉE UNIQUEMENT AUX JEUNES N'AYANT JAMAIS SUBI DE CYBERINTIMIDATION.)

Parents – Q9. Dans quelle mesure craignez-vous que vos propres enfants soient un jour victimes de cyberintimidation? Êtes-vous...?

Les jeunes de 14 à 17 ans sont plus susceptibles de se dire plutôt ou très préoccupés par la possibilité d'être un jour cyberintimidés (61 % contre 38 % chez les groupes plus âgés). Il n'y a pas d'autres différences démographiques importantes à signaler.

Les parents de moins de 35 ans ou ceux qui ont des enfants de moins de 18 ans, des enfants handicapés, des enfants membres de la communauté 2ELGBTQI+ ou des enfants racisés ont davantage tendance à se dire plutôt ou très préoccupés à l'idée que leurs enfants puissent subir de la cyberintimidation.

4. Caractère récent de la cyberintimidation vécue

Parmi les jeunes qui ont déjà été cyberintimidés, la plupart ont vécu cette situation il y a plus d'un an, alors que deux sur dix ont dit l'avoir vécue au cours du dernier mois. La plupart des parents dont l'un ou l'autre des enfants a été cyberintimidé rapportent également que cela s'est produit il y a plus d'un an.

On a demandé aux jeunes ayant indiqué avoir déjà été cyberintimidés à quand remontait le dernier incident du genre : deux sur dix – une proportion en légère hausse depuis 2019 – ont dit avoir vécu de la cyberintimidation au cours de la dernière semaine ou du dernier mois. La moitié ont quant à eux indiqué avoir été cyberintimidés pour la dernière fois il y a plus d'un an, une donnée rapportée également par la moitié des parents d'enfants ayant été victimes de cyberintimidation.

Caractère récent de la cyberintimidation vécue

Réponse	2022 Jeunes ayant été cyberintimidés (n=254)	2019 Jeunes ayant été cyberintimidés (n=244)	2022 Parents de jeunes ayant été cyberintimidés (n=124)	2019 Parents de jeunes ayant été cyberintimidés (n=136)
Au cours de la dernière semaine	7 %	4 %	6 %	4 %
Au cours du dernier mois	13 %	10 %	7 %	5 %
Il y a de 1 à 3 mois	7 %	7 %	8 %	8 %
Il y a de 3 mois à 1 an	15 %	13 %	18 %	9 %
Il y a plus de 1 an	51 %	57 %	49 %	60 %
Je ne me souviens pas	7 %	8 %	11 %	13 %

Jeunes – Q13. À quand remonte la dernière fois où vous avez été victime de cyberintimidation? Était-ce...?

Parents – Q12. À quand remonte la dernière fois où votre ou vos enfants ont été victimes de cyberintimidation? Était-ce...?

Les garçons et les jeunes de 14 à 17 ans sont plus susceptibles de déclarer avoir vécu de la cyberintimidation au cours du dernier mois.

5. Façon dont les parents ont appris que leurs enfants étaient victimes de cyberintimidation

De plus en plus, les parents apprennent que leur enfant subit de la cyberintimidation bien après que cela a commencé, ou ils l'apprennent de quelqu'un d'autre.

Dans une proportion en baisse par rapport à 2019, moins de quatre parents sur dix disent avoir découvert que leur enfant était cyberintimidé parce que ce dernier leur en avait immédiatement parlé. De plus en plus de parents rapportent que leur enfant leur a dit être victime de cyberintimidation longtemps après que cela a commencé, ou qu'ils ont été mis au courant de la situation par quelqu'un d'autre et que leur enfant ne leur en a jamais parlé.

Façon dont les parents ont appris que leurs enfants étaient victimes de cyberintimidation

Réponse	2022 Parents de jeunes victimes de cyberintimidation (n=124)	2019 Parents de jeunes victimes de cyberintimidation (n=136)
Mon enfant est venu me voir tout de suite pour me parler de la cyberintimidation	37 %	49 %
Mon enfant m'a finalement parlé de la cyberintimidation longtemps après que celle-ci a commencé	43 %	37 %
Mon enfant ne m'a pas parlé de la cyberintimidation, et je l'ai appris d'une autre source	20 %	12 %
Autre	1 %	2 %

Parents – Q13. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux la façon dont vous avez appris que votre ou vos enfants avaient été victimes de cyberintimidation?

6. Plateformes où les jeunes sont victimes de cyberintimidation

Les jeunes sont de plus en plus souvent victimes de cyberintimidation sur Instagram, et moins souvent sur Facebook que par le passé.

Par rapport à 2019, on constate une baisse importante du nombre de jeunes ayant mentionné Facebook comme plateforme où ils ont été cyberintimidés. Entre deux et trois jeunes sur dix ont rapporté avoir subi de la cyberintimidation sur Instagram, Facebook ou Snapchat, ou par messagerie texte. Moins de deux sur dix ont dit que cela s'était produit sur Discord, TikTok, des plateformes de jeu, YouTube ou WhatsApp, ou par courriel. Les parents ont quant à eux indiqué diverses plateformes où leurs enfants avaient été cyberintimidés, les plus courantes étant Facebook, Snapchat, Instagram et la messagerie texte.

Plateformes où les jeunes sont cyberintimidés

Réponse	2022 Jeunes ayant été cyberintimidés (n=254)	2019 Jeunes ayant été cyberintimidés (n=244)	2022 Parents de jeunes ayant été cyberintimidés (n=124)	2019 Parents de jeunes ayant été cyberintimidés (n=136)
Instagram	28 %	19 %	16 %	12 %
Facebook	26 %	46 %	23 %	41 %
Snapchat	22 %	17 %	17 %	16 %
Messagerie texte	21 %	29 %	15 %	29 %
Discord	12 %	4 %	6 %	–
Courriels	8 %	6 %	11 %	10 %
TikTok	8 %	*	9 %	*
Plateformes de jeu (p. ex., Xbox Live, PlayStation ou Steam)	–	–	10 %	12 %
Xbox Live	7 %	4 %	–	–
Twitter	6 %	7 %	3 %	7 %
WhatsApp	6 %	5 %	5 %	4 %
YouTube	5 %	4 %	1 %	7 %
PlayStation Network	4 %	5 %	–	–
Ailleurs	13 %	9 %	10 %	10 %
Je ne sais pas	–	–	16 %	12 %

Jeunes – Q14. Où avez-vous été victime de cyberintimidation?

Parents – Q14. À votre connaissance, à quel endroit ou sur quelle plateforme votre ou vos enfants ont-ils été victimes de cyberintimidation?

* Remarque : Ne faisait pas partie des options en 2019.

- Les filles sont plus susceptibles de rapporter avoir subi de la cyberintimidation sur Snapchat ou par textos, alors que les garçons sont plus nombreux à dire que cela s'est produit sur Discord ou Xbox Live.

- Les jeunes de plus de 21 ans sont plus nombreux à avoir mentionné Facebook, tandis que les 18 à 21 ans ont plus souvent mentionné Instagram.
- Les membres de la communauté 2ELGBTQI+ sont plus susceptibles de mentionner Snapchat. Comparativement à leurs pairs racisés, les jeunes blancs sont plus susceptibles d'indiquer avoir été cyberintimidés par messagerie texte.

7. Formes de cyberintimidation vécues

Les formes de cyberintimidation les plus courantes demeurent les injures et les commentaires négatifs sur l'apparence physique. Les jeunes sont aussi de plus en plus confrontés à des messages menaçants sur le plan physique et à des commentaires négatifs sur une maladie mentale ou sur leur race ou leur origine ethnique.

Les jeunes victimes de cyberintimidation sont, encore aujourd'hui, plus souvent la cible d'injures, puis de commentaires négatifs sur l'apparence physique, de messages menaçants sur le plan physique et de messages sexuellement explicites. Les formes moins courantes de cyberintimidation sont notamment les commentaires négatifs sur un trouble mental ou sur la race ou l'origine ethnique, la publication de renseignements personnels, ainsi que les commentaires négatifs sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre, un trouble d'apprentissage ou une incapacité physique. Si on observe une baisse, par rapport à 2019, du nombre de jeunes disant avoir été l'objet d'injures et de commentaires négatifs sur leur apparence physique, on constate toutefois une augmentation des commentaires négatifs concernant un trouble mental, la race ou l'origine ethnique, l'identité de genre ou un trouble d'apprentissage.

Les formes de cyberintimidation rapportées par les parents d'enfants ayant été cyberintimidés sont semblables à celles signalées par les jeunes. En outre, plus de parents ont fait état de messages sexuellement explicites comparativement aux données de 2019.

Formes de cyberintimidation vécues

Réponse	2022 Jeunes ayant été cyberintimidés (n=254)	2019 Jeunes ayant été cyberintimidés (n=244)	2022 Parents de jeunes ayant été cyberintimidés (n=124)	2019 Parents de jeunes ayant été cyberintimidés (n=136)
Injures	58 %	69 %	62 %	67 %
Commentaires négatifs sur l'apparence physique	36 %	45 %	34 %	31 %
Messages menaçants sur le plan physique	29 %	24 %	23 %	24 %
Messages sexuellement explicites	22 %	21 %	24 %	15 %
Commentaires négatifs sur une maladie mentale	18 %	10 %	13 %	12 %
Commentaires négatifs sur la race ou l'origine ethnique	18 %	9 %	12 %	14 %
Publication de renseignements personnels (y compris des photos intimes)	11 %	9 %	8 %	7 %
Commentaires négatifs sur l'orientation sexuelle	10 %	12 %	10 %	8 %
Commentaires négatifs sur l'identité de genre	10 %	6 %	10 %	7 %
Commentaires négatifs sur un trouble d'apprentissage	10 %	4 %	11 %	11 %
Commentaires négatifs sur une incapacité physique	8 %	6 %	9 %	4 %
Autre	3 %	4 %	9 %	7 %

Jeunes – Q15. Lorsque vous avez été victime de cyberintimidation, lesquelles des situations suivantes avez-vous vécues?

Parents – Q15. Lesquelles des situations suivantes votre ou vos enfants victimes de cyberintimidation ont-ils vécues?

Chez les jeunes :

- Les filles sont plus susceptibles que les garçons de rapporter avoir été la cible de commentaires négatifs sur leur apparence physique et de messages sexuellement explicites. Les garçons sont quant à eux plus nombreux que les filles à avoir été visés par des commentaires négatifs sur leur race ou leur origine ethnique.
- Les 18 ans et plus ont rapporté dans une proportion plus élevée qu'ils avaient reçu des messages menaçants sur le plan physique ou que certains de leurs renseignements personnels avaient été publiés en ligne.
- Les membres de groupes racisés sont plus nombreux à avoir signalé des commentaires négatifs sur leur race ou leur origine ethnique, ou la publication de leurs renseignements personnels.

- Les personnes ayant indiqué avoir un trouble de santé mentale sont plus susceptibles d’être la cible de commentaires négatifs sur leur apparence physique, leur trouble mental ou leur identité de genre. Les personnes ayant une incapacité physique sont plus susceptibles de faire l’objet de commentaires négatifs sur leur handicap, ainsi que de messages menaçants sur le plan physique.
- Les membres de la communauté 2ELGBTQI+ ont plus souvent rapporté avoir été visés par des messages sexuellement explicites et des commentaires négatifs sur un trouble mental, leur identité de genre ou leur orientation sexuelle.

Parmi les parents, ceux qui ont des filles, des enfants de diverses identités de genre ou des enfants handicapés ayant été cyberintimidés sont plus susceptibles de dire que leur enfant a reçu des commentaires négatifs à propos de son apparence physique.

8. Lien avec le cyberintimidateur

Selon les jeunes ayant subi de la cyberintimidation, celle-ci était le plus souvent l’œuvre de quelqu’un à l’école, d’un ami ou ancien ami, ou d’une personne anonyme.

Parmi les jeunes ayant déjà été cyberintimidés, quatre sur dix affirment que leur cyberintimidateur était une personne de l’école, et trois sur dix disent qu’il s’agissait d’une personne anonyme ou d’un ami ou ancien ami. Dans l’ensemble, ils sont aujourd’hui un peu moins nombreux à indiquer que leur cyberintimidateur était un ami ou ancien ami ou un partenaire actuel ou antérieur.

Lien avec la ou les personnes ayant commis des actes de cyberintimidation

Réponse	2022 Jeunes ayant été cyberintimidés (n=254)	2019 Jeunes ayant été cyberintimidés (n=244)
Personne à l’école	39 %	43 %
Personne anonyme	31 %	29 %
Ami ou ancien ami	30 %	38 %
Connaissance en ligne	21 %	17 %
Connaissance	14 %	15 %
Partenaire actuel(le) ou antérieur(e)	7 %	11 %
Membre de la famille	4 %	4 %
Collègue de travail	4 %	2 %
Autre	2 %	2 %

Jeunes – Q16. Quel est votre lien avec la ou les personnes dont vous avez été victime de cyberintimidation?

Les filles sont plus nombreuses que les garçons à affirmer avoir été la cible de cyberintimidation de la part de quelqu’un à l’école (47 % contre 32 %). Les garçons sont quant à eux plus susceptibles d’avoir été cyberintimidés par une connaissance en ligne (26 % contre 17 %). Les jeunes racisés ont davantage tendance à rapporter avoir été la cible de cyberintimidation anonyme (40 %).

9. Répercussions émotionnelles de la cyberintimidation

Un peu plus de la moitié des jeunes ayant vécu de la cyberintimidation disent que c'était une expérience très blessante, et les trois quarts des parents disent que c'était une expérience très blessante tant pour leur enfant que pour eux-mêmes.

Nous avons demandé aux jeunes d'indiquer l'impact qu'avait eu sur eux la cyberintimidation vécue, au moyen d'une échelle de 0 à 10 où 0 signifiait que cela ne les avait pas dérangés, et 10 signifiait que l'expérience avait été très blessante : un peu plus de la moitié des jeunes et les trois quarts des parents ont répondu que l'expérience avait été très blessante (note de 7 à 10). Par rapport à 2019, on n'observe pas de hausse marquée dans le nombre de jeunes affirmant que la cyberintimidation vécue avait été une expérience très blessante; on constate toutefois une légère baisse du nombre de parents indiquant que l'expérience avait été très blessante pour leur enfant.

Les filles sont beaucoup plus susceptibles de dire que la cyberintimidation qu'elles ont subie a été une expérience très difficile (61 % contre 45 % chez les garçons). Les jeunes vivant en Colombie-Britannique (67 %) ou dans les Prairies (67 %) sont également plus susceptibles de décrire leur expérience de cyberintimidation comme ayant été très blessante.

Caractère blessant de la cyberintimidation

Réponse	2022 Jeunes ayant été cyberintimidés (n=254)	2019 Jeunes ayant été cyberintimidés (n=244)	2022 Parents de jeunes ayant été cyberintimidés (n=124)	2019 Parents de jeunes ayant été cyberintimidés (n=136)
Expérience très blessante (7 à 10)	53 %	50 %	75 %	85 %
Opinion modérée (4 à 6)	28 %	31 %	20 %	13 %
Cela ne vous a pas dérangé(e) (0 à 3)	18 %	19 %	5 %	2 %
Moyenne	6,3	6,2	7,9	8,2

Jeunes – Q17. Comment décririez-vous l'impact qu'a eu sur vous cette expérience de cyberintimidation? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que cette expérience de cyberintimidation ne vous a pas vraiment dérangé(e) et que vous l'avez simplement ignoré(e), et 10, que cela a été une expérience très blessante qui vous a vraiment ébranlé(e).

Parents – Q17. Comment décririez-vous l'impact qu'a eu cette expérience de cyberintimidation sur votre ou vos enfants? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que l'expérience de cyberintimidation n'a pas vraiment dérangé votre ou vos enfants et qu'ils l'ont simplement ignoré(e), et 10, que cela a été une expérience très blessante qui les a vraiment ébranlés.

Comme c'était le cas en 2019, la grande majorité des parents affirment avoir eux-mêmes vécu la cyberintimidation subie par leur enfant comme une expérience très blessante.

Répercussions de la cyberintimidation sur les parents

Réponse	2022 Parents de jeunes ayant été cyberintimidés (n=124)	2019 Parents de jeunes ayant été cyberintimidés (n=136)

Expérience très blessante (7 à 10)	76 %	82 %
Opinion modérée (4 à 6)	19 %	13 %
Cela ne vous a pas dérangé(e) (0 à 3)	5 %	5 %
Moyenne	7,9	7,8

Parents – Q16. Comment décririez-vous l'impact qu'a eu sur vous cette expérience de cyberintimidation de votre ou vos enfants? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que l'expérience de cyberintimidation que votre ou vos enfants ont vécue ne vous a pas vraiment dérangé(e) et que vous l'avez simplement ignorée, et 10, que cela a été une expérience très blessante qui vous a vraiment ébranlé(e).

Comparativement aux pères, les mères et les parents de filles ont davantage tendance à considérer que la cyberintimidation vécue par leur enfant a été une expérience blessante à la fois pour eux-mêmes et pour leur enfant.

10. Mesures prises en réponse à la cyberintimidation

Les jeunes demeurent plus susceptibles de réagir à la cyberintimidation en bloquant leur cyberintimidateur ou en parlant de ce qu'ils ont vécu à un ami ou à un parent. Ils ont beaucoup moins tendance à ignorer la situation et à ne rien faire. Les parents d'enfants qui ont été cyberintimidés demeurent quant à eux plus susceptibles de réagir en parlant de la situation à leurs enfants et en leur offrant leur soutien.

Lorsqu'ils vivent de la cyberintimidation, les jeunes ont plus souvent tendance à bloquer ou à confronter directement leur cyberintimidateur, ou à parler de la situation à un ami ou à un parent. Deux sur dix affirment plutôt qu'ils ne tiennent pas compte de la situation et ne font rien; cette proportion représente une baisse importante depuis 2019. Les jeunes sont moins susceptibles de réagir des manières suivantes : discuter de la situation avec un enseignant ou avec la direction de leur école; signaler la situation au site où la cyberintimidation s'est produite; faire des recherches en ligne pour essayer de savoir quoi faire; communiquer avec la police; apprendre à connaître les paramètres de confidentialité du site Web ou de l'application; ou signaler la situation à leur employeur.

Les filles qui ont été cyberintimidées ont plus tendance à en parler à un ami, tandis que les garçons sont plus susceptibles de ne rien faire par rapport à la situation. Les jeunes de 14 à 17 ans choisissent plus souvent de parler de la situation à un parent ou à la direction de leur école, et ceux de 22 à 24 ans ont davantage tendance à en parler à un ami ou à ignorer les faits et ne rien faire.

Mesures prises par les jeunes en réponse à la cyberintimidation vécue

Réponse	2022 Jeunes ayant été cyberintimidés (n=254)	2019 Jeunes ayant été cyberintimidés (n=244)
J'ai bloqué le cyberintimidateur	37 %	38 %
J'en ai parlé à un ami	26 %	28 %
J'en ai parlé à un parent	25 %	28 %
J'ai confronté le cyberintimidateur directement	20 %	19 %
Je n'en ai pas tenu compte et je n'ai rien fait	19 %	29 %
J'ai gardé des preuves de ce qui s'est passé	14 %	13 %
J'en ai parlé à un enseignant ou à la direction de l'école	12 %	15 %
Je l'ai signalé au site	9 %	10 %
J'ai fait des recherches en ligne pour essayer de savoir quoi faire	4 %	4 %

J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application	4 %	7 %
J'ai communiqué avec la police	3 %	6 %
Je l'ai signalé à mon employeur ou au service des ressources humaines	2 %	2 %
Autre	1 %	1 %

Jeunes – Q18. *S'il y a lieu, qu'avez-vous fait en réponse à cette cyberintimidation?*

Lorsqu'on leur demande ce qu'ils ont fait en réponse à la cyberintimidation vécue par leur enfant, la plupart des parents disent qu'ils ont parlé de la situation avec leur enfant et qu'ils lui ont offert leur soutien. Une plus petite proportion d'environ trois parents sur dix affirment avoir parlé à un enseignant ou à la direction de l'école de leur enfant, avoir montré à leur enfant comment bloquer le cyberintimidateur, ou avoir gardé des preuves de ce qui s'est passé.

Mesures prises par les parents en réponse à la cyberintimidation vécue par leur enfant

Réponse	2022 Parents de jeunes ayant été cyberintimidés (n=124)	2019 Parents de jeunes ayant été cyberintimidés (n=136)
J'ai parlé à mes enfants et je leur ai offert mon soutien	73 %	71 %
J'en ai parlé à un enseignant ou à la direction de l'école	31 %	37 %
J'ai montré à mes enfants comment bloquer le cyberintimidateur	31 %	40 %
J'ai gardé des preuves de ce qui s'est passé	25 %	25 %
J'ai parlé aux parents du cyberintimidateur ou je les ai confrontés	16 %	24 %
Je l'ai signalé au site	15 %	14 %
J'ai confronté le cyberintimidateur directement	14 %	16 %
J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application	14 %	15 %
J'ai communiqué avec la police	14 %	11 %
J'ai fait des recherches en ligne pour essayer de savoir quoi faire	14 %	10 %
J'ai confisqué leur téléphone, leur tablette ou leur ordinateur ou j'en ai restreint l'accès	7 %	8 %
Je n'ai rien fait en réponse	4 %	1 %
Autre	4 %	1 %

Parents – Q18. *S'il y a lieu, qu'avez-vous fait en réponse à cette cyberintimidation de votre ou vos enfants?*

11. Effet des mesures prises en réponse à la cyberintimidation

Tout comme c'était le cas en 2019, la plupart des jeunes et des parents disent que la cyberintimidation a cessé après qu'ils ont agi à cet égard.

La plupart des jeunes et des parents affirment que les actes de cyberintimidation ont pris fin après qu'ils ont pris des mesures pour y répondre, et moins d'un quart disent que la cyberintimidation s'est poursuivie ou s'est aggravée. Ces résultats sont essentiellement les mêmes qu'en 2019.

Réaction du cyberintimidateur aux mesures prises

Réponse	2022 Jeunes ayant été cyberintimidés (n=254)	2019 Jeunes ayant été cyberintimidés (n=244)	2022 Parents de jeunes ayant été cyberintimidés (n=122)	2019 Parents de jeunes ayant été cyberintimidés (n=136)
La cyberintimidation a cessé	67 %	66 %	75 %	73 %
La cyberintimidation s'est poursuivie comme auparavant	20 %	22 %	17 %	16 %
La cyberintimidation s'est aggravée	3 %	4 %	5 %	4 %

Jeunes – Q19. Que s'est-il passé après que vous avez pris ces mesures en réponse à la cyberintimidation?

Parents – Q19. Que s'est-il passé après que vous avez pris ces mesures en réponse à la cyberintimidation de votre ou vos enfants?

V. Être témoin de cyberintimidation

1. Être témoin de cyberintimidation dirigée contre les autres

Quatre jeunes sur dix et deux parents sur dix affirment avoir été témoins de cyberintimidation dirigée contre quelqu'un d'autre.

Environ quatre jeunes sur dix ont indiqué avoir déjà vu une autre personne être cyberintimidée; cette proportion est à peu près identique à celle relevée en 2019. Par rapport à cette dernière étude, on constate également qu'un nombre un peu moins élevé de parents, soit environ deux parents sur dix, ont rapporté avoir été témoins de cyberintimidation visant des jeunes autres que leurs propres enfants.

Répondants ayant été témoins de cyberintimidation dirigée contre quelqu'un d'autre

Réponse	2022 Jeunes (n=809)	2019 Jeunes (n=800)	2022 Parents (n=603)	2019 Parents (n=600)
Oui	42 %	43 %	22 %	28 %
Non	54 %	54 %	75 %	70 %

Jeunes – Q20. Au cours de la dernière année, avez-vous été témoin d'une cyberintimidation qui ne vous visait pas (p. ex., vous en avez entendu parler ou vous avez vu quelqu'un d'autre en être victime)?

Parents – Q20. Au cours de la dernière année, avez-vous été témoin de cyberintimidation visant un jeune autre que l'un de vos enfants (p. ex., vous en avez entendu parler ou vous avez vu un autre enfant en être victime)?

Parmi les jeunes, ceux qui sont plus susceptibles d'avoir vu de la cyberintimidation visant une autre personne sont ceux qui vivent dans les Prairies (49 %) ou en Colombie-Britannique (50 %), ceux qui vont en ligne toutes les heures ou plus (48 %), ceux qui ont un handicap (57 %), ceux qui font partie de la communauté 2ELGBTQI+ (62 %), et ceux qui ont eux-mêmes déjà été cyberintimidés (64 %).

Les parents ayant des revenus et des niveaux d'éducation plus élevés sont un peu plus nombreux à dire qu'ils ont été témoins de cyberintimidation.

2. Lien avec la personne victime de cyberintimidation

Le plus souvent, quoiqu'un peu moins qu'en 2019, la cyberintimidation dont les jeunes ont été témoins était dirigée contre un ami ou une personne à l'école. Les victimes rapportées par les parents étaient quant à elles surtout des amis de leurs enfants ou des enfants de leurs amis.

Dans la plupart des cas, la cyberintimidation signalée par les jeunes visait un ami ou ancien ami, une personne à l'école ou une connaissance en ligne, et deux jeunes sur dix affirment qu'elle visait une personne qu'ils ne connaissaient pas du tout. Comparativement à 2019, les jeunes sont moins susceptibles d'avoir été témoins de cyberintimidation dirigée contre quelqu'un qu'ils ont connu à l'école.

Lien entre les jeunes et la personne victime de cyberintimidation

Réponse	2022 Jeunes ayant été témoins de cyberintimidation (n=343)	2019 Jeunes ayant été témoins de cyberintimidation (n=354)
Ami ou ancien ami	29 %	30 %
Personne à l'école	28 %	39 %
Connaissance en ligne	25 %	21 %
Personne anonyme	20 %	17 %
Connaissance	18 %	18 %
Membre de la famille	8 %	6 %
Partenaire actuel(le) ou antérieur(e)	4 %	3 %
Collègue de travail	4 %	7 %
Étranger ou personne dans un fil de discussion en ligne	–	3 %
Personnalité publique ou célébrité	–	1 %
Autre	2 %	1 %

Jeunes – Q21. Quel est votre lien avec la ou les personnes que vous avez vues être victimes de cyberintimidation?

Les garçons et les jeunes de 14 à 17 ans sont plus susceptibles de rapporter de la cyberintimidation ayant visé un ami ou ancien ami ou quelqu'un de l'école, tandis que les victimes rapportées par les 22 à 24 ans sont plus souvent des connaissances en ligne. Les jeunes 2ELGBTQI+ sont plus susceptibles de rapporter avoir été témoins de cyberintimidation dirigée contre une personne anonyme ou une connaissance en ligne.

Parmi les parents qui ont vu un jeune autre que leur enfant être cyberintimidé, un quart ont vu cela arriver à un ami d'un de leurs enfants, à un enfant d'un de leurs amis, ou à un autre jeune à l'école de leurs enfants.

Lien entre les parents et la personne victime de cyberintimidation

Réponse	2022 Parents ayant été témoins de cyberintimidation (n=133)	2019 Parents ayant été témoins de cyberintimidation (n=169)
Ami d'un de mes enfants	25 %	21 %
Enfant d'un de mes amis	25 %	27 %
Enfant à l'école de mes enfants	23 %	20 %
Enfant avec qui j'ai un lien de parenté (p. ex., nièce, neveu)	12 %	7 %
Enfant dans mon quartier	11 %	14 %
Cas présenté dans les médias ou aux nouvelles	7 %	9 %
Personne à l'école où j'enseigne	5 %	6 %
Collègue de travail	3 %	2 %

Autre	3 %	1 %
-------	-----	-----

Parents – Q21. Quel est votre lien avec le jeune que vous avez vu être victime de cyberintimidation?

3. Formes de cyberintimidation observées

Tout comme il y a trois ans, les jeunes sont témoins de cyberintimidation prenant la forme d'injures ou de commentaires négatifs au sujet de l'apparence physique; ils sont toutefois aujourd'hui plus nombreux à rapporter des messages menaçants sur le plan physique.

Sept jeunes sur dix ont indiqué que le type de cyberintimidation dont ils avaient été témoins consistait en des injures. Quatre sur dix disent qu'il s'agissait de commentaires négatifs sur l'apparence physique, et trois sur dix affirment qu'il s'agissait de messages menaçants sur le plan physique. Deux sur dix ont plutôt été témoins de messages sexuellement explicites et de commentaires négatifs sur l'orientation sexuelle, la race ou l'origine ethnique, ou l'identité de genre. Un pourcentage plus faible de jeunes répondants ont signalé des commentaires négatifs sur une maladie mentale ou un handicap. Ces résultats correspondent dans l'ensemble à ceux de l'étude de 2019, sauf dans le cas des messages menaçants sur le plan physique, où l'on observe une augmentation.

Formes de cyberintimidation observées

Réponse	2022 Jeunes ayant été témoins de cyberintimidation (n=343)	2019 Jeunes ayant été témoins de cyberintimidation (n=354)
Injures	70 %	71 %
Commentaires négatifs sur l'apparence physique	39 %	45 %
Messages menaçants sur le plan physique	31 %	20 %
Commentaires négatifs sur l'orientation sexuelle	22 %	22 %
Commentaires négatifs sur la race ou l'origine ethnique	22 %	24 %
Messages sexuellement explicites	20 %	20 %
Commentaires négatifs sur l'identité de genre	18 %	16 %
Publication de renseignements personnels (y compris des photos intimes)	16 %	18 %
Commentaires négatifs sur une maladie mentale	13 %	13 %
Commentaires négatifs sur un trouble d'apprentissage	9 %	10 %
Commentaires négatifs sur une incapacité physique	8 %	6 %
Autre	1 %	2 %

Jeunes – Q22. Que savez-vous de la cyberintimidation dont vous avez été témoin?

Les filles sont plus susceptibles que les garçons d'avoir été témoins de commentaires négatifs sur l'apparence physique, l'orientation sexuelle, la race ou l'origine ethnique, ou de la publication de renseignements personnels.

4. Mesures prises en réponse à la cyberintimidation observée

Généralement, les jeunes qui ont été témoins de cyberintimidation ont tendance à en parler avec la victime et à lui offrir leur soutien, ou à en parler à des amis. Les parents sont quant à eux plus susceptibles de profiter de l'occasion pour parler de cyberintimidation à leurs propres enfants.

Après avoir été témoins ou avoir entendu parler de cyberintimidation, trois jeunes sur dix ont parlé à la victime et lui ont offert leur soutien, et ils sont presque aussi nombreux à avoir parlé de la situation à des amis. Environ deux sur dix n'en ont pas tenu compte et n'ont rien fait à ce sujet, ou en ont parlé à un parent. Un jeune sur dix ou moins affirme avoir pris des mesures comme apprendre à connaître les paramètres de confidentialité du site Web ou de l'application, faire des recherches en ligne pour essayer de savoir quoi faire, ou signaler la situation en ligne, à un employeur ou à la police. Le changement le plus important constaté depuis 2019 est une baisse dans le pourcentage de jeunes ayant indiqué qu'ils avaient répondu à la cyberintimidation observée en parlant avec la victime et en lui offrant leur soutien.

Les jeunes qui font partie des tranches d'âge inférieures ont surtout réagi en parlant de la cyberintimidation observée à des amis, à un parent ou à un enseignant. Ceux plus âgés ont plutôt eu tendance à ignorer la situation et à ne rien faire à cet égard.

Mesures prises par les jeunes en réponse à la cyberintimidation observée

Réponse	2022 Jeunes ayant été témoins de cyberintimidation (n=343)	2019 Jeunes ayant été témoins de cyberintimidation (n=354)
J'ai parlé à la victime et je lui ai offert mon soutien	29 %	40 %
J'en ai parlé à des amis	28 %	34 %
Je n'en ai pas tenu compte et je n'ai rien fait	22 %	21 %
J'en ai parlé à un parent	19 %	19 %
J'ai confronté le cyberintimidateur directement	14 %	9 %
J'en ai parlé à un enseignant ou à la direction de l'école	12 %	11 %
J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application	11 %	10 %
J'ai fait des recherches en ligne pour essayer de savoir quoi faire	8 %	7 %
Je l'ai signalé en ligne	–	3 %
Je l'ai signalé à mon employeur ou au service des ressources humaines	4 %	2 %
J'ai communiqué avec la police	2 %	1 %
Autre	3 %	*%

Jeunes – Q23. S'il y a lieu, qu'avez-vous fait lorsque vous avez été témoin ou entendu parler d'une personne victime de cyberintimidation?

De leur côté, les parents témoins de cyberintimidation ont surtout réagi en parlant de ce phénomène à leurs propres enfants ou, dans une moindre mesure, en parlant de la situation à la victime et en lui offrant leur soutien.

Mesures prises par les parents en réponse à la cyberintimidation observée

Réponse	2022 Parents ayant été témoins de cyberintimidation (n=133)	2019 Parents ayant été témoins de cyberintimidation (n=169)
J'ai parlé de cyberintimidation à mes propres enfants	47 %	49 %
J'en ai parlé à l'enfant et je lui ai offert mon soutien	27 %	23 %
J'en ai parlé à un enseignant ou à la direction de l'école	20 %	16 %
Je n'ai rien fait en réponse	14 %	9 %
J'ai montré à l'enfant comment bloquer le cyberintimidateur	12 %	11 %
J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application	12 %	8 %
J'ai gardé des preuves de ce qui s'est passé	11 %	9 %
J'ai parlé aux parents du cyberintimidateur ou je les ai confrontés	9 %	8 %
J'ai fait des recherches en ligne pour essayer de savoir quoi faire	9 %	7 %
J'ai communiqué avec la police	8 %	8 %
J'ai confronté le cyberintimidateur directement	7 %	5 %
Je l'ai signalé au site	6 %	9 %
J'ai parlé aux parents du cyberintimidateur ou je les ai confrontés	3 %	6 %
Autre	2 %	2 %

Parents – Q22. *S'il y a lieu, qu'avez-vous fait lorsque vous avez été témoin ou entendu parler d'une personne victime de cyberintimidation?*

VI. Commettre des actes de cyberintimidation

1. Proportion de jeunes ayant vraisemblablement cyberintimidé quelqu'un

Encore aujourd'hui, un jeune sur dix reconnaît avoir déjà cyberintimidé quelqu'un, ou avoir été accusé de le faire.

Un jeune sur dix admet avoir agi envers quelqu'un d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation, ou avoir été accusé d'agir ainsi. Quatre pour cent des parents affirment quant à eux qu'à leur connaissance, leur enfant a déjà cyberintimidé quelqu'un.

Commettre des actes de cyberintimidation

Réponse	2022 Jeunes (n=809)	2019 Jeunes (n=800)	2022 Parents (n=603)	2019 Parents (n=600)
Oui	11 %	8 %	4 %	4 %
Non	85 %	87 %	81 %	81 %

Jeunes – Q24. Avez-vous déjà personnellement agi envers quelqu'un en ligne d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation ou vous en a-t-on déjà accusé?

Parents – Q24. À votre connaissance, vos enfants ont-ils déjà agi envers quelqu'un en ligne d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation ou en ont-ils déjà été accusés?

Les jeunes les plus susceptibles de reconnaître avoir agi envers quelqu'un d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation sont notamment les garçons, les jeunes de 18 ans ou plus, ceux qui ont un handicap, ou ceux qui font partie de la communauté 2ELGBTQI+. Notons également que les jeunes ayant eux-mêmes été victimes ou témoins de cyberintimidation sont plus susceptibles d'indiquer qu'ils ont possiblement déjà cyberintimidé quelqu'un.

2. Préoccupations quant à la possibilité que son enfant cyberintimide quelqu'un

Un peu moins de quatre parents sur dix sont au moins plutôt préoccupés par le fait que leur enfant puisse un jour cyberintimider quelqu'un.

Comparativement à 2019, les parents craignent davantage que l'un de leurs enfants puisse un jour agir envers quelqu'un en ligne d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation. Un peu moins de quatre parents sur dix affirment être plutôt ou très préoccupés à l'idée que cela se produise, et un peu plus de six sur dix se disent très peu ou pas du tout préoccupés par cette question.

Préoccupations quant à la possibilité que son enfant cyberintimide quelqu'un

Réponse	2022 Parents (n=603)	2019 Parents (n=600)
Très préoccupé(e)	12 %	10 %
Plutôt préoccupé(e)	25 %	24 %
Très peu préoccupé(e)	33 %	38 %
Pas du tout préoccupé(e)	30 %	28 %

Parents – Q23. Dans quelle mesure craignez-vous que l'un de vos propres enfants agisse un jour envers quelqu'un en ligne d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation? Êtes-vous...?

Les parents les plus susceptibles de craindre que l'un de leurs enfants agisse d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation sont notamment les pères, les jeunes parents, ceux qui ont un revenu faible, ceux qui ont de jeunes enfants, ceux dont les enfants ont eux-mêmes été cyberintimidés, ceux ayant des enfants handicapés, et ceux ayant des enfants racisés.

3. Lien avec la victime

Bien que dans une proportion un peu moins élevée qu'en 2019, les jeunes ayant agi d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation ont agi ainsi envers un ami ou ancien ami, ou envers quelqu'un de l'école. Les parents sont plus susceptibles de dire que la victime était quelqu'un de l'école.

Parmi les jeunes qui disent avoir possiblement déjà cyberintimidé quelqu'un, trois sur dix affirment que la personne visée était un ami ou ancien ami, et un quart rapportent qu'il s'agissait d'une personne de l'école. Deux sur dix ont indiqué qu'il s'agissait d'une connaissance ou d'une connaissance en ligne. Ils sont moins nombreux à dire que la personne visée était quelqu'un d'anonyme, un membre de leur famille, un partenaire actuel ou antérieur, ou un collègue de travail. Les parents qui déclarent que leur enfant a peut-être cyberintimidé quelqu'un rapportent des tendances similaires; ils sont cependant plus susceptibles de dire que la victime était quelqu'un à l'école de leur enfant.

Lien avec la victime de cyberintimidation

Réponse	2022 Jeunes ayant cyberintimidé quelqu'un (n=85)	2019 Jeunes ayant cyberintimidé quelqu'un (n=65)	2022 Parents de cyberintimidateurs (n=22)	2019 Parents de cyberintimidateurs (n=23)
Ami ou ancien ami	31 %	38 %	28 %	43 %
Personne à l'école	24 %	48 %	43 %	57 %
Connaissance en ligne	20 %	14 %	18 %	17 %
Connaissance	19 %	13 %	14 %	9 %
Personne anonyme	16 %	20 %	20 %	13 %
Membre de la famille	11 %	7 %	18 %	13 %
Partenaire actuel(le) ou antérieur(e)	7 %	8 %	19 %	13 %
Collègue de travail	2 %	9 %	18 %	9 %

Jeunes – Q25. Quel est votre lien avec cette ou ces personnes que vous avez peut-être cyberintimidées?

Parents – Q25. Quel lien votre ou vos enfants entretenaient-ils avec cette ou ces personnes qu'ils ont peut-être cyberintimidées?

4. Pourquoi avoir agi ainsi?

Les raisons les plus souvent mentionnées par les jeunes cyberintimidateurs pour expliquer leurs gestes sont que la personne intimidée avait commencé le tout ou était méchante, ou qu'ils avaient agi par colère.

Les jeunes qui ont reconnu avoir possiblement déjà cyberintimidé quelqu'un ont donné diverses raisons pour expliquer leurs gestes : trois sur dix ont notamment indiqué que la victime avait amorcé le tout ou était une personne méchante. D'autres ont dit avoir agi par colère, parce qu'il trouvait cela drôle, ou parce qu'ils ne réalisaient pas la portée de leurs actions à l'époque.

Raisons données pour expliquer la cyberintimidation

Réponse	2022 Jeunes (n=85)	2019 Jeunes (n=65)
C'était une vilaine personne; elle commet aussi de la cyberintimidation; c'est elle qui a amorcé le tout	28 %	–
Par colère ou en réponse au fait que les gens sont méchants	14 %	21 %
Je croyais que c'était drôle ou ce n'était pas censé être méchant	12 %	17 %
Je ne me suis pas rendu compte de ce qui se passait ou du fait que mes propos seraient aussi dommageables	10 %	15 %
Autre	5 %	9 %

Jeunes – Q26. Pensez à cet incident où vous avez peut-être cyberintimidé quelqu'un; pourquoi avez-vous agi ainsi?

Le plus souvent, les parents ayant indiqué que leur enfant avait peut-être cyberintimidé quelqu'un ont réagi en confrontant leur enfant à ce sujet, en lui imposant des conséquences ou en restreignant son accès à son téléphone ou à Internet.

Mesures prises par les parents en réponse à la cyberintimidation commise par leurs enfants

Réponse	2022 Parents (n=22)	2019 Parents (n=23)
J'ai confronté mes enfants, je leur ai imposé des conséquences	30 %	39 %
J'ai confisqué leur téléphone ou j'ai restreint l'accès à Internet	12 %	17 %
Autre	14 %	35 %

Parents – Q26. Pensez à cet incident où vos enfants ont peut-être cyberintimidé quelqu'un; s'il y a lieu, qu'avez-vous fait à ce sujet?

VII. Réagir à la cyberintimidation

1. Mesures privilégiées pour répondre à la cyberintimidation

Si l'un de leurs enfants était victime de cyberintimidation, les parents auraient surtout tendance à parler de la situation avec lui, à lui montrer comment bloquer le cyberintimidateur, et à garder des preuves de ce qui s'est passé. Les jeunes auraient quant à eux davantage tendance à bloquer leur cyberintimidateur ou à ignorer l'incident.

Lorsqu'on demande aux jeunes ce qu'ils feraient s'ils étaient victimes de cyberintimidation, ils sont plus susceptibles de dire qu'ils bloqueraient le cyberintimidateur ou qu'ils ignoreraient la situation et n'y réagiraient pas. Ils sont également nombreux à indiquer qu'ils parleraient de l'incident à un parent ou à un ami, ou qu'ils garderaient des preuves de ce qui s'est passé. Une plus petite proportion de jeunes réagiraient des façons suivantes : parler de l'incident à un enseignant, confronter directement le cyberintimidateur, apprendre à connaître les paramètres de confidentialité de la plateforme où la cyberintimidation a eu lieu, signaler l'incident à la police, faire des recherches en ligne pour savoir quoi faire, ou parler de la situation à leur employeur. En outre, dix pour cent des jeunes répondants disent qu'ils ne sauraient pas comment réagir. Les résultats obtenus pour cette question sont sensiblement identiques à ceux de 2019.

Lorsqu'on demande aux parents ce qu'ils feraient si leur enfant était victime de cyberintimidation, plus de la moitié d'entre eux disent qu'ils en parleraient à leur enfant et qu'ils lui offriraient leur soutien, qu'ils garderaient des preuves de ce qui s'est passé, ou qu'ils montreraient à leur enfant comment bloquer le cyberintimidateur. Une proportion semblable de parents réagiraient comme suit : signaler l'incident au site où cela s'est produit; signaler l'incident à la police, parler de la situation à un enseignant ou à la direction de l'école de leur enfant; apprendre à connaître les paramètres de confidentialité de la plateforme; parler aux parents du cyberintimidateur; confronter directement le cyberintimidateur; ou faire des recherches en ligne sur les mesures à prendre. Seulement trois pour cent des parents ne sauraient pas comment réagir à la situation, et seul un pour cent d'entre eux ignoreraient l'incident et n'y réagiraient pas.

Réponses à la cyberintimidation

Réponse	2022 Jeunes (n=809)	2019 Jeunes (n=800)	2022 Parents (n=603)	2019 Parents (n=600)
J'en parlerais à mon enfant et je lui offrirais mon soutien	–	–	67 %	66 %
Je bloquerais le cyberintimidateur	47 %	53 %	–	–
Je montrerais à mon enfant comment bloquer le cyberintimidateur	–	–	53 %	52 %
Je l'ignorerais et je ne réagirais pas	44 %	43 %	1 %	1 %
J'en parlerais à un parent	30 %	32 %	–	–
Je garderais des preuves de ce qui s'est passé	26 %	35 %	59 %	60 %
J'en parlerais à un ami	26 %	35 %	–	–
Je le signalerais au site où cela s'est déroulé	20 %	27 %	45 %	51 %
J'en parlerais à un enseignant ou à la direction de l'école	14 %	17 %	43 %	40 %
Je confronterais le cyberintimidateur directement	13 %	17 %	18 %	18 %

J'apprendrais à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application	10 %	13 %	29 %	27 %
J'en parlerais aux parents du cyberintimidateur ou je les confronterais	–	–	28 %	27 %
Je ne saurais pas comment réagir ni quoi faire	10 %	8 %	3 %	3 %
Je communiquerais avec la police pour signaler ce qui s'est passé	9 %	11 %	44 %	51 %
Je ferais des recherches en ligne pour essayer de savoir quoi faire	7 %	7 %	26 %	25 %
Je confisquerais le téléphone, la tablette ou l'ordinateur de mon enfant ou j'en restreindrais l'accès	–	–	7 %	–
Je le signalerais à mon employeur ou au service des ressources humaines	6 %	12 %	–	–
Autre	1 %	1 %	1 %	1 %
Aucune de ces réponses	2 %	1 %	–	–

Jeunes – Q27. Si vous étiez victime de cyberintimidation actuellement, comment réagiriez-vous?

Parents – Q27. Si l'un de vos enfants était victime de cyberintimidation, comment réagiriez-vous?

Chez les jeunes :

- Les filles sont plus susceptibles que les garçons de dire qu'elles bloqueraient leur cyberintimidateur, garderaient des preuves de ce qui s'est passé, parleraient de la situation à un ami, signaleraient l'incident au site où cela s'est déroulé, ou apprendraient à connaître les paramètres de confidentialité du site Web ou de l'application où la cyberintimidation a eu lieu.
- Les jeunes de moins de 18 ans et ceux qui sont encore au secondaire sont plus susceptibles de répondre qu'ils parleraient de l'incident à un parent, à un enseignant ou à la direction de leur école, tandis que les 18 ans et plus ont davantage tendance à dire qu'ils ignoreraient l'incident et n'y réagiraient pas. Les 20 à 24 ans sont quant à eux plus nombreux à avoir répondu qu'ils signaleraient l'incident au site où il s'est produit.
- Les anglophones sont plus susceptibles d'ignorer la situation et de ne pas y réagir, ou de la signaler au site concerné. Les francophones sont moins susceptibles d'ignorer la chose, et sont plus enclins à affirmer qu'ils garderaient des preuves de ce qui s'est passé.

2. Attitudes générales à l'égard de la cyberintimidation

Selon les parents et les jeunes, la cyberintimidation demeure un problème croissant qui n'est pas pris suffisamment au sérieux. Ils sont également d'avis que la plupart des cyberintimidateurs s'en tirent à bon compte. Par rapport à 2019, moins de jeunes pensent que la cyberintimidation cesserait s'ils prenaient des mesures pour y faire face ou s'ils signalaient le problème.

Près de neuf jeunes sur dix s'entendent pour dire que la cyberintimidation est un problème croissant et que la plupart des cyberintimidateurs s'en tirent à bon compte. Ce groupe de population est également très susceptible de penser que nous (en tant que société) ne prenons pas cet enjeu assez au sérieux. Comparativement à 2019, les jeunes sont un peu moins convaincus que, s'ils signalaient les actes de cyberintimidation, le problème serait résolu ou pris au sérieux. L'opinion des parents à l'égard de ces questions correspond à celle des jeunes interrogés et à celle qu'ils ont exprimée en 2019.

Perceptions relatives à la cyberintimidation – Jeunes

Répondants fortement ou plutôt d'accord avec les énoncés	2022 Jeunes (n=809)	2019 Jeunes (n=800)
La cyberintimidation est un problème croissant qui peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes	86 %	89 %
La plupart des cyberintimidateurs s'en tirent à bon compte	85 %	84 %
Nous ne prenons pas la cyberintimidation assez au sérieux	75 %	78 %
Si j'étais victime de cyberintimidation, je serais très à l'aise d'en discuter avec mes parents	64 %	66 %
Si j'étais victime de cyberintimidation et que je prenais des mesures pour y faire face, je suis convaincu(e) que le problème disparaîtrait	57 %	64 %
Si je signalais un événement de cyberintimidation aux autorités, je suis convaincu(e) qu'elles prendraient ma plainte très au sérieux	43 %	51 %
Si j'étais victime de cyberintimidation, je serais très à l'aise d'en discuter avec mes enseignants	43 %	48 %

Jeunes – Q28. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants sur la cyberintimidation?

Chez les jeunes :

- Les filles et les jeunes de 14 à 17 ans sont plus susceptibles de penser que la cyberintimidation est un problème croissant qui peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes. Cet avis est également partagé par ceux qui sont très conscients du phénomène de la cyberintimidation, ceux qui ont été témoins de cyberintimidation, et ceux qui affirment n'avoir jamais agi d'une manière pouvant être considérée comme de la cyberintimidation.
- Les garçons et les jeunes de moins de 18 ans sont plus nombreux à croire que le problème de la cyberintimidation serait résolu s'ils prenaient des mesures pour y faire face, qu'un incident de cyberintimidation serait pris au sérieux s'ils le signalaient aux autorités, et qu'ils seraient à l'aise de discuter de cyberintimidation avec leurs enseignants s'ils en subissaient. Les moins de 18 ans sont également plus à l'aise de parler de cyberintimidation avec leurs parents.
- Par rapport à leurs pairs anglophones, les jeunes francophones sont plus à l'aise de discuter avec leurs parents de la cyberintimidation qu'ils ont vécue; ils ont aussi davantage tendance à croire que les autorités prendraient un incident de cyberintimidation au sérieux s'ils le leur signalaient.
- Ceux qui vivent au Québec et dans les Prairies s'estiment plus à l'aise de discuter de cyberintimidation avec leurs parents que les jeunes d'autres régions du Canada.
- Comparativement à ceux qui n'ont pas vécu de cyberintimidation, ceux qui en ont été la cible sont plus susceptibles de dire qu'ils seraient à l'aise de discuter de la question avec leurs parents, que le problème serait résolu s'ils prenaient des mesures pour y faire face, et que les autorités prendraient la situation très au sérieux s'ils leur en faisaient part.

- Les jeunes qui ont été témoins de cyberintimidation sont plus nombreux à dire qu'il s'agit d'un problème croissant, que la plupart des cyberintimidateurs s'en tirent à bon compte, et que nous ne prenons pas le phénomène assez au sérieux.
- Par rapport à ceux qui en ont un, les jeunes qui n'ont pas de handicap sont plus susceptibles de juger qu'ils seraient à l'aise de discuter de cyberintimidation avec leurs parents.

Perceptions relatives à la cyberintimidation – Parents

Répondants fortement ou plutôt d'accord avec les énoncés	2022 Parents (n=603)	2019 Parents (n=600)
La cyberintimidation est un problème croissant qui peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes	95 %	94 %
La plupart des cyberintimidateurs s'en tirent à bon compte	87 %	84 %
Les parents n'ont pas suffisamment d'information sur la façon de gérer la cyberintimidation lorsque cela se produit	84 %	81 %
Nous ne prenons pas la cyberintimidation assez au sérieux	84 %	79 %
Si mon enfant était victime de cyberintimidation, il en parlerait probablement à ses amis avant de me parler	66 %	65 %
Si je signalais un événement de cyberintimidation aux autorités, je suis convaincu(e) qu'elles prendraient ma plainte très au sérieux	61 %	65 %
Si mon enfant était victime de cyberintimidation et prenait des mesures pour y faire face, je suis convaincu(e) que le problème disparaîtrait	51 %	50 %

Parents – Q28. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants sur la cyberintimidation?

Parmi les parents, les pères sont plus susceptibles de croire que si leur enfant était victime de cyberintimidation et prenait des mesures pour y faire face, le problème disparaîtrait. Ils sont également plus enclins à penser que leur enfant parlerait probablement de l'incident à ses amis avant de leur en parler.

3. Connaissance des ressources en matière de cyberintimidation

Encore aujourd'hui, la grande majorité des parents et des jeunes ne connaissent aucun service d'assistance téléphonique ou site Web offrant du soutien en matière de cyberintimidation.

Comme c'était le cas en 2019, près de neuf jeunes sur dix et plus de neuf parents sur dix ne connaissent pas de service d'assistance téléphonique ou de site Web proposant un soutien aux personnes victimes de cyberintimidation. Parmi la faible minorité de répondants qui connaissent de telles ressources, certains ont mentionné Jeunesse, J'écoute, la police, le site bullyingcanada.ca, et Tel-jeunes.

Ressources sur la cyberintimidation

Réponse	2022 Jeunes (n=809)	2019 Jeunes (n=800)	2022 Parents (n=603)	2019 Parents (n=600)
Jeunesse, J'écoute	5 %	8 %	3 %	3 %
La police	1 %	–	1 %	2 %
bullyingcanada.ca	–	1 %	1 %	< 1 %
Tel-jeunes	1 %	1 %	1 %	< 1 %
Autre	1 %	2 %	1 %	2 %
Non, je ne connais aucun service d'assistance téléphonique ou site Web précis	89 %	85 %	94 %	92 %

Jeunes – Q29. Si une personne que vous connaissez ou vous-même étiez victimes de cyberintimidation, y aurait-il des services d'assistance téléphonique ou des sites Web précis vers lesquels vous pourriez vous tourner pour obtenir du soutien?

Parents – Q29. Si votre enfant ou une personne que vous connaissez étaient victimes de cyberintimidation, y aurait-il des services d'assistance téléphonique ou des sites Web précis vers lesquels vous pourriez vous tourner pour obtenir du soutien?

Il n'y a pas de différences démographiques notables parmi les jeunes et les parents relativement à la connaissance des ressources d'aide en matière de cyberintimidation. Notons que, comparativement à ceux dont ce n'est pas le cas, les jeunes qui ont subi de la cyberintimidation et les parents dont les enfants en ont subi ne sont pas plus susceptibles d'être au courant de ces ressources.

Annexe A : Méthodologie

La présente recherche consistait en deux sondages en ligne. Le premier a été mené auprès de jeunes Canadiens de 14 à 24 ans formant un échantillon total de 809 répondants; le deuxième s’adressait aux parents ayant des enfants de 10 à 24 ans et a été rempli par un total de 603 répondants.

Les répondants au sondage ont été sélectionnés à partir d’une liste de membres inscrits à un panel en ligne. Puisque les échantillons utilisés dans les enquêtes par panel en ligne sont basés sur le libre choix et non sur un échantillon probabiliste aléatoire, aucune estimation formelle de l’erreur d’échantillonnage ne peut être calculée. Bien que les panels à participation volontaire ne soient pas des échantillons probabilistes tirés au hasard, les sondages en ligne peuvent être utilisés auprès de la population générale, pour autant qu’ils soient conçus adéquatement et qu’ils fassent appel à un panel bien géré comptant un grand nombre de personnes.

Conception et pondération de l’échantillon

Environics Research a mené, du 29 septembre au 7 octobre 2022, des sondages en ligne auprès de Canadiens membres d’un panel en ligne. La méthode d’échantillonnage utilisée a été conçue de manière à réaliser des entrevues auprès de 800 Canadiens âgés de 14 à 24 ans, et auprès de 600 parents ayant des enfants de 10 à 24 ans. Des quotas et des coefficients de pondération ont été établis en fonction de l’âge, du sexe et de la région de résidence des répondants.

Pour obtenir les commentaires de répondants plus jeunes, des invitations ont été transmises aux panellistes définis comme parents. Ceux-ci devaient ensuite autoriser leurs enfants âgés de 17 ans ou moins à répondre eux-mêmes au sondage.

Les entrevues ont été réparties de la façon suivante :

Groupe cible	Cible (quota)	Échantillon réel non pondéré	Échantillon réel pondéré
Jeunes de 14 à 24 ans	800	809	809
14 à 17 ans	300	308	308
18 à 21 ans	250	250	250
22 à 24 ans	250	251	251
Parents d’enfants âgés de 10 à 24 ans	600	603	603
<i>Canada atlantique</i>	40	42	42
<i>Québec</i>	140	145	145
<i>Ontario</i>	230	229	229
<i>Prairies</i>	110	109	109
<i>Colombie-Britannique</i>	80	78	78

* Les résultats sont pondérés par région, sexe et âge conformément aux données de recensement de 2016.

Conception du questionnaire

Environics a travaillé avec Sécurité publique Canada pour élaborer deux questionnaires en ligne de 10 minutes basés sur ceux utilisés dans l’enquête de référence en 2019. En utilisant des questionnaires semblables, nous pouvons mesurer l’évolution des connaissances, des opinions, des attitudes et des comportements au sujet de la cyberintimidation, et comparer les données obtenues aux résultats du précédent rapport de recherche sur la sensibilisation du public. Une fois le questionnaire en anglais approuvé, Environics a fait appel à des traducteurs professionnels pour le traduire en français.

Les analystes de données d’Environics ont programmé les questionnaires avant de soumettre ceux-ci à des tests approfondis afin d’assurer l’exactitude de l’organisation et de la collecte des données. Cette validation a permis de garantir que le processus de saisie des données était conforme à la logique de base des sondages. Le système de collecte de données a pris en charge les invitations, les quotas et les réponses aux questionnaires (l’enchaînement des questions et les intervalles valides).

La version définitive du questionnaire se trouve à l’annexe B.

Travail sur le terrain

Les sondages ont été effectués par Environics dans un environnement de sondage Web sécurisé doté de toutes les fonctions requises. Le processus s’est déroulé du 29 septembre au 7 octobre 2022, et la durée médiane des entrevues était de 10 minutes.

Tous les répondants ont eu la possibilité de répondre au sondage dans la langue officielle de leur choix. L’ensemble du travail de recherche a été effectué en conformité avec les Normes pour la recherche sur l’opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada — Sondages en ligne et les normes reconnues par le secteur, de même qu’avec les lois fédérales applicables (*Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, ou LPRPDE).

Les données tirées du sondage ont été pondérées afin d’assurer que l’échantillon était le plus représentatif possible de cette population en fonction des plus récentes informations de recensement disponibles.

Taux de réponse

Les taux de réponse sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Répartition des communications

Répartition		Jeunes	Parents
Nombre total d’invitations	(c)	28 455	9 117
Nombre total de sondages terminés	(d)	809	603
Répondants admissibles, mais qui ont abandonné	(e)	473	95
Répondants non admissibles	(f)	733	155
Aucune réponse	(g)	25 446	7 708
Quotas atteints	(h)	994	556
Taux de contact = (d + e + f + h)/c		11 %	15 %
Taux de participation = (d + f + h)/c		9 %	14 %

Profil des répondants

Le tableau suivant présente la répartition pondérée des participants au sondage, en fonction des principales données démographiques et d'autres variables.

Jeunes	% de l'échantillon total
Âge	
14 à 17 ans	38
18 à 21 ans	31
22 à 24 ans	31
Genre	
Femme	50
Homme	49
Autre	1
Niveau de scolarité	
Encore au secondaire	35
Études secondaires	30
Études collégiales ou techniques	15
Études universitaires	18
Situation d'emploi	
Temps plein	19
Temps partiel	40
Sans emploi	41
Langue	
Anglais	80
Français	20
Parents	
% de l'échantillon total	
Âge	
Moins de 35 ans	2
35 à 49 ans	44
50 ans et plus	54
Genre	
Femme	50
Homme	50
Autre	< 1 %
Niveau de scolarité	
Études secondaires ou moins	10
Études collégiales ou techniques	38
Études universitaires	50
Revenu du ménage	
Moins de 40 000 \$	6
De 40 000 \$ à 100 000 \$	31
Plus de 100 000 \$	50
Langue	
Anglais	77
Français	23

Annexe B : Instruments de la recherche quantitative

I. Questionnaire adressé aux jeunes

Page de renvoi

Please select your preferred language for completing the survey./Veuillez choisir la langue dans laquelle vous souhaitez répondre au sondage.

- 1 – English/Anglais
- 2 – Français/French

Les renseignements recueillis dans le cadre de la recherche sont assujettis aux dispositions de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#), des lois du gouvernement du Canada et des lois provinciales en matière de protection des renseignements personnels.

Introduction

Bienvenue à ce sondage sur les expériences en ligne des jeunes Canadiens, y compris la cyberintimidation. Ce sondage s'adresse aux personnes de 14 à 24 ans. Environics Research, une société de recherche indépendante, mène ce sondage pour le compte du gouvernement du Canada.

Votre participation est volontaire, et vos réponses demeureront anonymes. Il vous faudra environ 10 minutes pour répondre à ce sondage.

Il est préférable de le remplir à partir d'un ordinateur ou d'une tablette. Si vous utilisez votre téléphone intelligent pour y répondre, veuillez mettre l'appareil en mode paysage (écran à l'horizontale) afin que toutes les questions s'affichent correctement.

Pour toute question au sujet de ce sondage, veuillez communiquer avec Derek Leebosh d'Environics Research, à l'adresse derek.leebosh@environics.ca.

Veuillez cliquer sur >> pour continuer.

Section 1 : Questions de sélection

D1. Quel âge avez-vous?

MENU DÉROULANT NUMÉRIQUE (10 À 80).

SI D1 = [14, 24], PASSER À D2.

SI D1 < 14, REMERCIER ET TERMINER.

SI D1 > 24, REMERCIER ET RÉACHEMINER VERS LE SONDAJE DES PARENTS.

D2. À quel genre vous identifiez-vous?

- 1 Genre masculin
- 2 Genre féminin
- 3 Autre identité de genre
- 4 Je préfère ne pas répondre

D3. Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous?

LISTE DÉROULANTE DES PROVINCES/TERRITOIRES

D4. Nous devons nous assurer d'inclure des personnes de toutes les régions du Canada; à cet effet, veuillez indiquer les trois premiers caractères de votre code postal.

RTA – QUESTION OUVERTE

Section 2 : Sécurité

Q1. Dans quelle mesure vous sentez-vous personnellement en sécurité dans chacun de ces endroits?

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT. CARROUSEL.

- A À l'école
- B À la maison
- C Au travail
- D En ligne
- E En marchant seul(e) dans votre quartier

- 1 Pas du tout en sécurité
- 2 Pas très en sécurité
- 3 Plus ou moins en sécurité
- 4 Très en sécurité
- 9 Sans objet

Section 3 : Technologie

Q2. D'après vous, combien d'heures par jour passez-vous en ligne?

RÉPONSE NUMÉRIQUE OUVERTE : ____ heures.

Q3. À quelle fréquence utilisez-vous Internet pour des interactions sociales (p. ex., textos, messages ou clavardage en ligne avec des amis ou des connaissances, jeux ou publications sur les médias sociaux)?

- 1 À toutes les heures ou plus souvent/constamment
- 2 Quelques fois par jour
- 3 Environ une fois par jour
- 4 Quelques fois par semaine
- 5 Une fois par semaine ou moins
- 6 Jamais

Q4. Lesquels des sites ou des applications de médias sociaux en ligne qui suivent avez-vous utilisés au cours de la semaine dernière?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Facebook
- 2 WhatsApp
- 3 Instagram
- 4 Snapchat
- 5 Twitter
- 6 YouTube
- 7 Twitch
- 8 Discord
- 9 Reddit

- 10 Xbox Live
- 11 PlayStation Network
- 12 Messagerie texte
- 13 Courriels
- 14 TikTok
- 15 Autre (veuillez préciser)
- 16 Je n'utilise pas ces sites ou ces applications

ANCRER.
ANCRER. EXCLUSIF.

Q5. Dans quelle mesure chacune des activités sociales en ligne suivantes (p. ex., clavardage avec des amis, jeux et utilisation des médias sociaux) est-elle une expérience positive ou négative pour vous?

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT. CARROUSEL.

- A Jeux
- B Utilisation des médias sociaux
- C Textos et messages

ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 1 Tout à fait positive
- 2 Principalement positive
- 3 Aussi positive que négative
- 4 Principalement négative
- 5 Tout à fait négative
- 9 Sans objet ou je ne le fais jamais

Section 4 : Perceptions de la cyberintimidation

Voici maintenant quelques questions sur la cyberintimidation. Dans le présent sondage, le terme « cyberintimidation » désigne l'utilisation d'ordinateurs, de téléphones intelligents et d'autres appareils pour embarrasser, harceler, menacer, tourmenter ou humilier quelqu'un.

La cyberintimidation comprend les comportements suivants :

- taquiner, injurier, blesser ou dénigrer des personnes;
- diffuser des rumeurs, des renseignements personnels (y compris des photos intimes) ou de faux renseignements en ligne;
- harceler, envoyer des messages menaçants, traquer (harcèlement criminel) ou prétendre être une personne (cyberimposture).

Q6. Dans quelle mesure diriez-vous que vous êtes conscient de la « cyberintimidation »? Diriez-vous...?

ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 1 Très conscience
- 2 Plus ou moins conscience
- 3 Pas très conscience
- 4 Je n'en ai jamais entendu parler auparavant **PASSER À Q8.**

Q7. Où et comment avez-vous appris l'existence de la cyberintimidation?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Expérience personnelle de cyberintimidation
- 2 Amis ou connaissances en ligne qui ont été victimes de cyberintimidation
- 3 École ou enseignants
- 5 Publicités ou messages d'intérêt public à ce sujet
- 6 Nouvelles à ce sujet
- 7 Parents
- 7 Autre (veuillez préciser)

ANCRER.

POSER À TOUS

Q8. À votre avis, dans quelle mesure la cyberintimidation est-elle un problème pour les jeunes au Canada?

INSÉRER UNE ÉCHELLE HORIZONTALE. ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 0 = La cyberintimidation n'est pas du tout un problème.
- 10 = La cyberintimidation est un problème extrêmement grave

Q9. Dans quelle mesure croyez-vous qu'il est courant pour les jeunes de subir de la cyberintimidation?

ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 1 La cyberintimidation est plutôt rare et ne touche qu'un très petit nombre de jeunes.
- 2 La cyberintimidation survient à l'occasion et touche une minorité de jeunes.
- 3 La cyberintimidation est plutôt courante et touche beaucoup de jeunes.
- 4 La cyberintimidation est omniprésente et presque tout le monde en fait l'expérience.

Q10. D'après vous, quelles catégories de jeunes sont les plus susceptibles d'être victimes de cyberintimidation?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Les jeunes hommes ou les garçons
- 2 Les jeunes femmes ou les filles
- 3 Les personnes transgenres ou personnes de diverses identités de genre
- 4 Les personnes qui s'identifient comme gaies ou lesbiennes
- 5 Les personnes qui sont peu attrayantes physiquement, qui ont un surpoids ou un poids insuffisant
- 6 Les personnes de couleur ou racisées
- 7 Les personnes ayant un trouble d'apprentissage
- 8 Les personnes atteintes d'une maladie mentale
- 9 Les personnes ayant un handicap physique
- 10 Autres types de personnes (veuillez préciser)
- 11 Tout le monde est également susceptible d'être victime de cyberintimidation

**ANCRER.
ANCRER. EXCLUSIF.**

Q11. À votre connaissance, la cyberintimidation est-elle légale ou illégale au Canada?

- 1 La cyberintimidation est illégale.
- 2 La cyberintimidation est essentiellement illégale, mais cela dépend de ce en quoi elle consiste.
- 3 Il n'existe aucune loi contre la cyberintimidation; c'est légal.
- 9 Je ne sais pas

Section 5 : Expérience de cyberintimidation

Q12. Avez-vous déjà été personnellement victime de cyberintimidation?

- 1 Oui **PASSER À Q13.**
- 2 Non **POSER Q12a, PUIS PASSER À LA SECTION 6.**
- 9 Je préfère ne pas répondre **POSER Q12a, PUIS PASSER À LA SECTION 6.**

Q12a. Dans quelle mesure craignez-vous d'être un jour victime de cyberintimidation? Êtes-vous...?

- 1 Très préoccupé(e)
- 2 Plutôt préoccupé(e)
- 3 Très peu préoccupé(e)
- 4 Pas du tout préoccupé(e)

Q13. À quand remonte la dernière fois où vous avez été victime de cyberintimidation? Était-ce...?

- 1 Au cours de la dernière semaine
- 2 Au cours du dernier mois
- 3 Il y a de 1 à 3 mois
- 4 Il y a de 3 mois à 1 an
- 5 Il y a plus de 1 an
- 9 Je ne me souviens pas

Q14. Où avez-vous été victime de cyberintimidation?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Facebook
- 2 WhatsApp
- 3 Instagram
- 4 Snapchat
- 5 Twitter
- 6 YouTube
- 7 Twitch
- 8 Discord
- 9 Reddit
- 10 Xbox Live
- 11 PlayStation Network
- 12 Messagerie texte
- 13 Courriels
- 14 TikTok
- 15 Ailleurs (veuillez préciser) **ANCER.**

Q15. Lorsque vous avez été victime de cyberintimidation, lesquelles des situations suivantes avez-vous vécues?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Injures
- 2 Messages menaçants sur le plan physique
- 3 Messages sexuellement explicites
- 4 Publication de renseignements personnels (y compris des photos intimes)
- 5 Commentaires négatifs sur votre race ou votre origine ethnique
- 6 Commentaires négatifs au sujet de votre orientation sexuelle
- 7 Commentaires négatifs au sujet de votre identité de genre
- 8 Commentaires négatifs sur votre apparence physique
- 9 Commentaires négatifs au sujet de votre trouble d'apprentissage
- 10 Commentaires négatifs au sujet de votre maladie mentale
- 11 Commentaires négatifs au sujet de votre incapacité physique
- 98 Autre (veuillez préciser) **ANCER.**
- 99 Je préfère ne pas répondre **ANCER.**

Q16. Quel est votre lien avec la ou les personnes dont vous avez été victime de cyberintimidation?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Ami ou ancien ami
- 2 Connaissance
- 3 Membre de la famille
- 4 Personne anonyme
- 5 Connaissance en ligne

- 6 Partenaire actuel(le) ou antérieur(e)
- 7 Personne à l'école
- 8 Collègue de travail
- 99 Autre (veuillez préciser) **ANCERER.**

Q17. Comment décririez-vous l'impact qu'a eu sur vous cette expérience de cyberintimidation? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que cette expérience de cyberintimidation ne vous a pas vraiment dérangé(e) et que vous l'avez simplement ignorée, et 10, que cela a été une expérience très blessante qui vous a vraiment ébranlé(e).

INSÉRER UNE ÉCHELLE. ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 0 = Cela ne vous a pas dérangé(e) du tout
- 10 = Cela a été une expérience très blessante

Q18. S'il y a lieu, qu'avez-vous fait en réponse à cette cyberintimidation?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Je n'en ai pas tenu compte et je n'ai rien fait **ANCERER.**
- 2 J'ai gardé des preuves de ce qui s'est passé
- 3 J'ai bloqué le cyberintimidateur
- 4 J'en ai parlé à un parent
- 5 J'en ai parlé à un enseignant ou à la direction de l'école
- 6 J'en ai parlé à un ami
- 7 J'ai communiqué avec la police
- 8 J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application
- 9 Je l'ai signalé à mon employeur ou au service des ressources humaines
- 10 Je l'ai signalé au site
- 11 J'ai confronté le cyberintimidateur directement
- 12 J'ai fait des recherches en ligne pour essayer de savoir quoi faire
- 99 Autre (veuillez préciser) **ANCERER.**

Q19. Que s'est-il passé après que vous avez pris ces mesures en réponse à la cyberintimidation?

- 1 La cyberintimidation a cessé
- 2 La cyberintimidation s'est poursuivie comme auparavant
- 3 La cyberintimidation s'est aggravée

Section 6 : Témoin de cyberintimidation

Q20. Au cours de la dernière année, avez-vous été témoin d'une cyberintimidation qui ne vous visait pas (p. ex., vous en avez entendu parler ou vous avez vu quelqu'un d'autre en être victime)?

- 1 Oui
- 2 Non **PASSER À LA SECTION 7.**
- 9 Je préfère ne pas répondre **PASSER À LA SECTION 7.**

SI OUI :

Q21. Quel est votre lien avec la ou les personnes que vous avez vues être victimes de cyberintimidation?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Ami ou ancien ami
- 2 Connaissance
- 3 Membre de la famille

- 4 Personne anonyme
- 5 Connaissance en ligne
- 6 Partenaire actuel(le) ou antérieur(e)
- 7 Personne à l'école
- 8 Collègue de travail
- 99 Autre (veuillez préciser)

ANCRER.

Q22. Que savez-vous de la cyberintimidation dont vous avez été témoin?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Injures
- 2 Messages menaçants sur le plan physique
- 3 Messages sexuellement explicites
- 4 Publication de renseignements personnels (y compris des photos intimes)
- 5 Commentaires négatifs sur la race ou l'origine ethnique
- 6 Commentaires négatifs sur l'orientation sexuelle
- 7 Commentaires négatifs sur l'identité de genre
- 8 Commentaires négatifs sur l'apparence physique
- 9 Commentaires négatifs sur un trouble d'apprentissage
- 10 Commentaires négatifs sur une maladie mentale
- 11 Commentaires négatifs sur une incapacité physique
- 97 Autre (veuillez préciser)
- 98 Je ne sais pas
- 99 Je préfère ne pas répondre

ANCRER.
ANCRER.
ANCRER.

Q23. S'il y a lieu, qu'avez-vous fait lorsque vous avez été témoin ou entendu parler d'une personne victime de cyberintimidation?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Je n'en ai pas tenu compte et je n'ai rien fait
- 2 J'ai parlé à la victime et je lui ai offert mon soutien
- 3 J'en ai parlé à un parent
- 4 J'en ai parlé à un enseignant ou à la direction de l'école
- 5 J'en ai parlé à des amis
- 6 J'ai communiqué avec la police
- 7 J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application
- 8 Je l'ai signalé à mon employeur ou au service des ressources humaines
- 9 J'ai confronté le cyberintimidateur directement
- 10 J'ai fait des recherches en ligne pour essayer de savoir quoi faire
- 99 Autre (veuillez préciser)

ANCRER.
ANCRER.

Section 7 : Perpétration de cyberintimidation

Q24. Avez-vous déjà personnellement agi envers quelqu'un en ligne d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation ou vous en a-t-on déjà accusé?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Je préfère ne pas répondre

PASSER À LA SECTION 8.
PASSER À LA SECTION 8.

SI OUI :

Q25. Quel est votre lien avec cette ou ces personnes que vous avez peut-être cyberintimidées?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Ami ou ancien ami
- 2 Connaissance
- 3 Membre de la famille
- 4 Personne anonyme
- 5 Connaissance en ligne
- 6 Partenaire actuel(le) ou antérieur(e)
- 7 Personne à l'école
- 8 Collègue de travail
- 99 Autre (veuillez préciser)

ANCRER.

Q26. Pensez à cet incident où vous avez peut-être cyberintimidé quelqu'un; pourquoi avez-vous agi ainsi?

Section 8 : Réaction à la cyberintimidation – POSER À TOUS

Q27. Si vous étiez victime de cyberintimidation actuellement, comment réagiriez-vous?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Je l'ignorerais et je ne réagis pas **ANCRER.**
- 2 Je ne saurais pas comment réagir ni quoi faire **ANCRER.**
- 3 Je garderais des preuves de ce qui s'est passé
- 4 Je bloquerais le cyberintimidateur
- 5 J'en parlerais à un parent
- 6 J'en parlerais à un enseignant ou à la direction de l'école
- 7 J'en parlerais à un ami
- 8 Je communiquerais avec la police pour signaler ce qui s'est passé
- 9 J'apprendrais à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application
- 10 Je le signalerais au site où cela s'est déroulé
- 11 Je le signalerais à mon employeur ou au service des ressources humaines
- 12 Je confronterais le cyberintimidateur directement
- 13 Je ferais des recherches en ligne pour essayer de savoir quoi faire
- 98 Autre (veuillez préciser) **ANCRER.**
- 99 Aucune de ces réponses **ANCRER. EXCLUSIF.**

Q28. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants sur la cyberintimidation?

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT. CARROUSEL.

- A Si j'étais victime de cyberintimidation et que je prenais des mesures pour y faire face, je suis convaincu(e) que le problème disparaîtrait.
- B La cyberintimidation est un problème croissant qui peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes.
- C Si j'étais victime de cyberintimidation, je serais très à l'aise d'en discuter avec mes enseignants.
- D La plupart des cyberintimidateurs s'en tirent à bon compte.
- E Nous ne prenons pas la cyberintimidation assez au sérieux.
- F Si j'étais victime de cyberintimidation, je serais très à l'aise d'en discuter avec mes parents.
- G Si je signalais un événement de cyberintimidation aux autorités, je suis convaincu(e) qu'elles prendraient ma plainte très au sérieux.

ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 1 Fortement en accord
- 2 Plutôt en accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Fortement en désaccord
- 9 Sans objet

Q29. Si une personne que vous connaissez ou vous-même étiez victimes de cyberintimidation, y aurait-il des services d'assistance téléphonique ou des sites Web précis vers lesquels vous pourriez vous tourner pour obtenir du soutien?

- 1 Non, je ne connais aucun service d'assistance téléphonique ou site Web précis
- 2 Oui, il y en a (veuillez préciser) _____

Section 9 : Caractéristiques démographiques

En terminant, nous n'avons que quelques questions à vous poser à des fins statistiques. Soyez assuré(e) que vos réponses resteront strictement confidentielles.

D5. Êtes-vous actuellement...?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

- 1 Étudiant(e) à temps plein
- 2 Étudiant(e) à temps partiel
- 3 Pas aux études

D6. Êtes-vous actuellement...?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

- 1 Travailleur(se) à temps plein
- 2 Travailleur(se) à temps partiel
- 3 Sans emploi

D7. Parmi les choix suivants, quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?

- 1 Études secondaires en partie ou équivalent; je suis toujours au secondaire
- 2 Diplôme d'études secondaires ou équivalent
- 3 Certificat ou diplôme de métier (apprentissage, institut technique, école de métiers ou école de formation professionnelle)
- 4 Diplôme d'études collégiales ou préuniversitaires, ou autre certificat ou diplôme non universitaire (autre que les certificats ou diplômes de métiers)
- 5 Diplôme d'études universitaires de premier cycle
- 6 Diplôme d'études supérieures ou programme professionnel universitaire
- 9 Je préfère ne pas répondre

D8. Vivez-vous actuellement avec au moins un parent ou un tuteur légal?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Je préfère ne pas répondre

D9. Vous identifiez-vous comme membre de l'un ou l'autre des groupes suivants?

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- A Minorité racisée
 - B Premières Nations, Inuits ou Métis
 - C Personne ayant un trouble d'apprentissage
 - D Personne atteinte d'une maladie mentale
 - E Personne atteinte d'un handicap physique
 - F Membre de la communauté LGBTQ2 (lesbiennes, gais, bisexuels, trans, queer et bispirituels)
-
- 1 Oui
 - 2 Non
 - 9 Je préfère ne pas répondre

Voilà qui met fin au sondage. Au nom du gouvernement du Canada, nous vous remercions de votre précieuse contribution. Pour en savoir plus sur la cyberintimidation et les moyens d'y faire face, veuillez consulter la page Web suivante :

<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/ntnl-scr/cbr-scr/cbrblng/index-fr.aspx>

Les résultats de ce sondage seront accessibles sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada au cours des prochains mois.

II. Questionnaire adressé aux parents

Page de renvoi

Please select your preferred language for completing the survey./Veuillez choisir la langue dans laquelle vous souhaitez répondre au sondage.

- 1 – English/Anglais
- 2 – Français/French

Les renseignements recueillis dans le cadre de la recherche sont assujettis aux dispositions de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#), des lois du gouvernement du Canada et des lois provinciales en matière de protection des renseignements personnels.

Introduction

Bienvenue à ce sondage sur les expériences en ligne des jeunes Canadiens, y compris la cyberintimidation. Ce sondage s'adresse aux parents d'enfants de 10 à 24 ans. Environics Research, une société de recherche indépendante, mène ce sondage pour le compte du gouvernement du Canada.

Votre participation est volontaire, et vos réponses demeureront anonymes. Il vous faudra environ 10 minutes pour répondre à ce sondage.

Il est préférable de le remplir à partir d'un ordinateur ou d'une tablette. Si vous utilisez votre téléphone intelligent pour y répondre, veuillez mettre l'appareil en mode paysage (écran à l'horizontale) afin que toutes les questions s'affichent correctement.

Si vous avez des questions au sujet du sondage, veuillez communiquer avec Derek Leebosh d'Environics Research à derek.leebosh@environics.ca.

Veuillez cliquer sur >> pour continuer.

Section 1 : Questions de sélection

D1. Combien d'enfants de 10 à 24 ans avez-vous?

____ enfants
Aucun **REMERCIER ET TERMINER.**

D2. À quels genres vos enfants de 10 à 24 ans s'identifient-ils?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

- 1 Genre masculin
- 2 Genre féminin
- 3 Autre identité de genre
- 4 Je préfère ne pas répondre

D3. Avez-vous des enfants dans l'une ou l'autre des catégories d'âge suivantes?

- A De 10 à 13 ans
- B De 14 à 17 ans
- C De 18 à 24 ans

- 1 Oui
- 2 Non

D4. Avez-vous des enfants de 10 à 24 ans qui s'identifient comme membre de l'un ou l'autre des groupes suivants?

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT. COLONNES ET RANGÉES.

- A Minorité racisée
- B Premières Nations, Inuits ou Métis
- C Personne ayant un trouble d'apprentissage
- D Personne atteinte d'une maladie mentale
- E Personne atteinte d'un handicap physique
- F Membre de la communauté LGBTQ2 (lesbiennes, gais, bisexuels, trans, queer et bispirituels)

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Je préfère ne pas répondre

D5. Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous?

LISTE DÉROULANTE DES PROVINCES/TERRITOIRES

D6. Nous devons nous assurer d'inclure des personnes de toutes les régions du Canada; à cet effet, veuillez indiquer les trois premiers caractères de votre code postal.

RTA – QUESTION OUVERTE

Section 2 : Sécurité

Les questions suivantes portent sur vos enfants de 10 à 24 ans.

Q1. Dans quelle mesure estimez-vous que vos enfants sont en sécurité dans chacun de ces endroits?

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT. CARROUSEL.

- A À l'école
- B À la maison
- C Au travail
- D En ligne
- E En marchant seuls dans le quartier

- 1 Pas du tout en sécurité
- 2 Pas très en sécurité
- 3 Plus ou moins en sécurité
- 4 Très en sécurité
- 9 Sans objet

Section 3 : Technologie

Q2. À quelle fréquence vos enfants utilisent-ils Internet pour des interactions sociales (p. ex., textos, messages ou clavardage en ligne avec des amis ou des connaissances, jeux ou publications sur les médias sociaux)?

- 1 À toutes les heures ou plus souvent/constamment
- 2 Quelques fois par jour
- 3 Environ une fois par jour
- 4 Quelques fois par semaine
- 5 Une fois par semaine ou moins
- 6 Jamais

Q3. À votre connaissance, lesquels des sites ou applications de médias sociaux en ligne qui suivent vos enfants utilisent-ils?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Facebook
- 2 WhatsApp
- 3 Instagram
- 4 Snapchat
- 5 Twitter
- 6 YouTube
- 7 Twitch
- 8 Discord
- 9 Reddit
- 10 Plateformes de jeu (p. ex., Xbox Live, PlayStation ou Steam)
- 11 Tumblr
- 12 Messagerie texte
- 13 Courriels
- 14 TikTok
- 15 Autre (veuillez préciser)
- 16 Mes enfants n'utilisent aucun de ces sites ou applications
- 17 Je ne connais pas les sites ou applications que mes enfants utilisent

ANCRER.
ANCRER. EXCLUSIF.
ANCRER. EXCLUSIF.

Section 4 : Perceptions de la cyberintimidation

Voici maintenant quelques questions sur la cyberintimidation. Dans le présent sondage, le terme « cyberintimidation » désigne l'utilisation d'ordinateurs, de téléphones intelligents et d'autres appareils pour embarrasser, harceler, menacer, tourmenter ou humilier quelqu'un.

La cyberintimidation comprend les comportements suivants :

- taquiner, injurier, blesser ou dénigrer des personnes;
- diffuser des rumeurs, des renseignements personnels (y compris des photos intimes) ou de faux renseignements en ligne;
- harceler, envoyer des messages menaçants, traquer (harcèlement criminel) ou prétendre être une personne (cyberimposture).

Q4. Dans quelle mesure diriez-vous que vous êtes conscient de la « cyberintimidation »?

ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 1 Très conscient
- 2 Plus ou moins conscient
- 3 Pas très conscient
- 4 Pas du tout conscient

Q5. Dans quelle mesure la cyberintimidation constitue-t-elle un problème pour les jeunes (c.-à-d. les 10 à 24 ans) au Canada? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10.

INSÉRER UNE ÉCHELLE HORIZONTALE. ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 0 = La cyberintimidation n'est pas du tout un problème.
- 10 = La cyberintimidation est un problème extrêmement grave

Q6. Dans quelle mesure croyez-vous qu'il est courant pour les jeunes de subir de la cyberintimidation?

ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 1 La cyberintimidation est plutôt rare et ne touche qu'un très petit nombre de jeunes.
- 2 La cyberintimidation survient à l'occasion et touche une minorité de jeunes.
- 3 La cyberintimidation est plutôt courante et touche beaucoup de jeunes.
- 4 La cyberintimidation est omniprésente et presque tout le monde en fait l'expérience.

Q7. D'après vous, quelles catégories de jeunes sont les plus susceptibles d'être victimes de cyberintimidation?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Les jeunes hommes ou les garçons
- 2 Les jeunes femmes ou les filles
- 3 Les personnes transgenres ou personnes de diverses identités de genre
- 4 Les personnes qui s'identifient comme gaies ou lesbiennes
- 5 Les personnes qui sont perçues comme étant peu attrayantes physiquement, ayant un surpoids ou un poids insuffisant
- 6 Les personnes de couleur ou racisées
- 7 Les personnes ayant un trouble d'apprentissage
- 8 Les personnes atteintes d'une maladie mentale
- 9 Les personnes ayant un handicap physique
- 10 Autres types de personnes (veuillez préciser)
- 11 Tout le monde est également susceptible d'être victime de cyberintimidation
- 12 Je ne sais pas

**ANCRER.
ANCRER. EXCLUSIF.
ANCRER. EXCLUSIF.**

Q8. À votre connaissance, la cyberintimidation est-elle légale ou illégale au Canada?

- 1 La cyberintimidation est illégale.
- 2 La cyberintimidation est essentiellement illégale, mais cela dépend de ce en quoi elle consiste.
- 3 Il n'existe aucune loi contre la cyberintimidation; c'est légal.
- 10 Je ne sais pas

Section 5 : Expérience de cyberintimidation

Q9. Dans quelle mesure craignez-vous que vos propres enfants soient un jour victimes de cyberintimidation? Êtes-vous...?

- 1 Très préoccupé(e)
- 2 Plutôt préoccupé(e)
- 3 Très peu préoccupé(e)
- 4 Pas du tout préoccupé(e)

Q10. Est-ce que l'un ou l'autre de vos enfants de 10 à 24 ans ont déjà été victimes de cyberintimidation?

- 1 Oui, un de mes enfants a été victime de cyberintimidation
- 2 Oui, plusieurs de mes enfants ont été victimes de cyberintimidation
- 3 Non, mes enfants n'ont jamais été victimes de cyberintimidation
- 9 Je préfère ne pas répondre
- 99 Je ne sais pas

**PASSER À LA SECTION 6.
PASSER À LA SECTION 6.
PASSER À LA SECTION 6.**

SI UN ENFANT A ÉTÉ VICTIME DE CYBERINTIMIDATION À Q10, DEMANDER :

Q11. Quel âge avait votre enfant lorsqu'il a été victime de cyberintimidation?

____ ans – **LISTE DÉROULANTE JUSQU'À 24 ANS.**

SI PLUSIEURS ENFANTS ONT ÉTÉ VICTIMES DE CYBERINTIMIDATION À Q10, DEMANDER :

Q11b. Quel âge avait chacun de vos enfants lorsqu'il a été victime de cyberintimidation?

Enfant n° 1 ____ ans – **LISTE DÉROULANTE JUSQU'À 24 ANS.**

Enfant n° 2 ____ ans – **LISTE DÉROULANTE JUSQU'À 24 ANS.**

Enfant n° 3 ____ ans – **LISTE DÉROULANTE JUSQU'À 24 ANS.**

Q11c. Quel est le genre de votre ou vos enfants qui ont été victimes de cyberintimidation?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

- 1 Genre masculin
- 2 Genre féminin
- 3 Autre identité de genre
- 4 Je préfère ne pas répondre

Q12. À quand remonte la dernière fois où votre ou vos enfants ont été victimes de cyberintimidation? Était-ce...?

- 1 Au cours de la dernière semaine
- 2 Au cours du dernier mois
- 3 Il y a de 1 à 3 mois
- 4 Il y a de 3 mois à 1 an
- 5 Il y a plus de 1 an
- 9 Je ne me souviens pas

Q13. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux la façon dont vous avez appris que votre ou vos enfants avaient été victimes de cyberintimidation?

- 1 Mon enfant est venu me voir tout de suite pour me parler de la cyberintimidation.
- 2 Mon enfant m'a finalement parlé de la cyberintimidation longtemps après que celle-ci a commencé.
- 3 Mon enfant ne m'a pas parlé de la cyberintimidation, et je l'ai appris d'une autre source.
- 4 Autre (veuillez préciser) ____

Q14. À votre connaissance, à quel endroit ou sur quelle plateforme votre ou vos enfants ont-ils été victimes de cyberintimidation?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Facebook
- 2 WhatsApp
- 3 Instagram
- 4 Snapchat
- 5 Twitter
- 6 YouTube
- 7 Twitch
- 8 Discord
- 9 Reddit
- 10 Plateformes de jeu (p. ex., Xbox Live, PlayStation ou Steam)
- 11 Tumblr
- 12 Messagerie texte
- 13 Courriels
- 14 TikTok
- 15 Ailleurs (veuillez préciser)
- 16 Je ne sais pas

ANCRER.
ANCRER. EXCLUSIF.

Q15. Lesquelles des situations suivantes votre ou vos enfants victimes de cyberintimidation ont-ils vécues?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Injures
- 2 Messages menaçants sur le plan physique
- 3 Messages sexuellement explicites
- 4 Publication de renseignements personnels (y compris des photos intimes)
- 5 Commentaires négatifs sur la race ou l'origine ethnique
- 6 Commentaires négatifs sur l'orientation sexuelle
- 7 Commentaires négatifs sur l'identité de genre
- 8 Commentaires négatifs sur l'apparence physique
- 9 Commentaires négatifs sur un trouble d'apprentissage
- 10 Commentaires négatifs sur une maladie mentale
- 11 Commentaires négatifs sur une incapacité physique
- 98 Autre (veuillez préciser)
- 99 Je préfère ne pas répondre

ANCRER.
ANCRER.

Q16. Comment décririez-vous l'impact qu'a eu sur vous cette expérience de cyberintimidation de votre ou vos enfants? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que l'expérience de cyberintimidation que votre ou vos enfants ont vécue ne vous a pas vraiment dérangé(e) et que vous l'avez simplement ignoré(e), et 10, que cela a été une expérience très blessante qui vous a vraiment ébranlé(e).

INSÉRER UNE ÉCHELLE. ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 0 = Cela ne vous a pas dérangé(e) du tout
- 10 = Cela a été une expérience très blessante

Q17. Comment décririez-vous l'impact qu'a eu cette expérience de cyberintimidation sur votre ou vos enfants? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que l'expérience de cyberintimidation n'a pas vraiment dérangé votre ou vos enfants et qu'ils l'ont simplement ignoré(e), et 10, que cela a été une expérience très blessante qui les a vraiment ébranlés.

INSÉRER UNE ÉCHELLE. ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 0 = Cela n'a pas dérangé mon ou mes enfants du tout
- 10 = Cela a été une expérience très blessante pour mon ou mes enfants

Q18. S'il y a lieu, qu'avez-vous fait en réponse à cette cyberintimidation de votre ou vos enfants?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Je n'ai rien fait en réponse
- 2 J'ai gardé des preuves de ce qui s'est passé
- 3 J'ai montré à mes enfants comment bloquer le cyberintimidateur
- 4 J'ai parlé à mes enfants et je leur ai offert mon soutien
- 5 J'en ai parlé à un enseignant ou à la direction de l'école
- 6 J'ai parlé aux parents du cyberintimidateur ou je les ai confrontés
- 7 J'ai communiqué avec la police
- 8 J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application
- 9 Je l'ai signalé au site
- 10 J'ai confronté le cyberintimidateur directement
- 11 J'ai fait des recherches en ligne pour essayer de savoir quoi faire
- 12 J'ai confisqué leur téléphone, leur tablette ou leur ordinateur ou j'en ai restreint l'accès
- 99 Autre (veuillez préciser)

ANCRER. EXCLUSIF. PASSER À Q20.

ANCRER.

Q19. Que s'est-il passé après que vous avez pris ces mesures en réponse à la cyberintimidation de votre ou vos enfants?

- 1 La cyberintimidation a cessé
- 2 La cyberintimidation s'est poursuivie comme auparavant
- 3 La cyberintimidation s'est aggravée

Section 6 : Témoin de cyberintimidation

Q20. Au cours de la dernière année, avez-vous été témoin de cyberintimidation visant un jeune autre que l'un de vos enfants (p. ex., vous en avez entendu parler ou vous avez vu un autre enfant en être victime)?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Je préfère ne pas répondre

PASSER À LA SECTION 7.
PASSER À LA SECTION 7.

SI OUI :

Q21. Quel est votre lien avec le jeune que vous avez vu être victime de cyberintimidation?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Ami d'un de mes enfants
- 2 Enfant d'un de mes amis
- 3 Enfant avec qui j'ai un lien de parenté (p. ex., nièce, neveu)
- 4 Enfant à l'école de mes enfants
- 5 Enfant dans mon quartier
- 99 Autre (veuillez préciser)

ANCRER.

Q22. S'il y a lieu, qu'avez-vous fait lorsque vous avez été témoin ou entendu parler d'un jeune victime de cyberintimidation?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Je n'ai rien fait en réponse
- 2 J'ai gardé des preuves de ce qui s'est passé
- 3 J'ai montré à l'enfant comment bloquer le cyberintimidateur
- 4 J'en ai parlé à l'enfant et je lui ai offert mon soutien
- 5 J'en ai parlé à un enseignant ou à la direction de l'école
- 6 J'ai parlé aux parents du cyberintimidateur ou je les ai confrontés
- 7 J'ai communiqué avec la police
- 8 J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application
- 9 Je l'ai signalé au site
- 10 J'ai confronté le cyberintimidateur directement
- 11 J'ai fait des recherches en ligne pour essayer de savoir quoi faire
- 12 J'ai parlé de cyberintimidation à mes propres enfants
- 99 Autre (veuillez préciser)

ANCRER.

ANCRER.

Section 7 : Perpétration de cyberintimidation

Q23. Dans quelle mesure craignez-vous que l'un de vos propres enfants agisse un jour envers quelqu'un en ligne d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation? Êtes-vous...?

- 1 Très préoccupé(e)
- 2 Plutôt préoccupé(e)
- 3 Très peu préoccupé(e)
- 4 Pas du tout préoccupé(e)

Q24. À votre connaissance, vos enfants ont-ils déjà agi envers quelqu'un en ligne d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation ou en ont-ils déjà été accusés?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Je préfère ne pas répondre
- 99 Je ne sais pas

PASSER À LA SECTION 8.
PASSER À LA SECTION 8.
PASSER À LA SECTION 8.

SI OUI :

Q25. Quel lien votre ou vos enfants entretenaient-ils avec cette ou ces personnes qu'ils ont peut-être cyberintimidées?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Ami ou ancien ami
- 2 Connaissance
- 3 Membre de la famille
- 4 Personne anonyme
- 5 Connaissance en ligne
- 6 Partenaire actuel(le) ou antérieur(e)
- 7 Personne à l'école
- 8 Collègue de travail
- 9 Autre (veuillez préciser)
- 10 Je ne sais pas

ANCRER.
ANCRER.

Q26. Pensez à cet incident où vos enfants ont peut-être cyberintimidé quelqu'un; s'il y a lieu, qu'avez-vous fait à ce sujet?

Section 8 : Réaction à la cyberintimidation – POSER À TOUS

Q27. Si l'un de vos enfants était victime de cyberintimidation, comment réagiriez-vous?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 2 Je l'ignorerais et je ne réagirais pas
- 2 Je ne saurais pas comment réagir ni quoi faire
- 3 Je garderais des preuves de ce qui s'est passé
- 4 Je montrerais à mon enfant comment bloquer le cyberintimidateur
- 5 J'en parlerais à mon enfant et je lui offrirais mon soutien
- 6 J'en parlerais à un enseignant ou à la direction de l'école
- 7 J'en parlerais aux parents du cyberintimidateur ou je les confronterais
- 8 Je communiquerais avec la police
- 9 J'apprendrais à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application

ANCRER. EXCLUSIF.
ANCRER. EXCLUSIF.

- 10 Je le signalerais au site
- 11 Je confronterais le cyberintimidateur directement
- 12 Je ferais des recherches en ligne pour essayer de savoir quoi faire
- 13 Je confisquerais le téléphone, la tablette ou l'ordinateur de mon enfant ou j'en restreindrais l'accès
- 98 Autre (veuillez préciser) **ANCERER.**

Q28. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants sur la cyberintimidation?

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT. CARROUSEL.

- A Si mon enfant était victime de cyberintimidation et prenait des mesures pour y faire face, je suis convaincu(e) que le problème disparaîtrait
- B La cyberintimidation est un problème croissant qui peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes.
- C La plupart des cyberintimidateurs s'en tirent à bon compte.
- D Nous ne prenons pas la cyberintimidation assez au sérieux.
- E Si mon enfant était victime de cyberintimidation, il en parlerait probablement à ses amis avant de me parler.
- F Si je signalais un événement de cyberintimidation à la direction de l'école, je suis convaincu(e) qu'elle prendrait ma plainte très au sérieux.
- G Les parents n'ont pas suffisamment d'information sur la façon de gérer la cyberintimidation lorsque cela se produit.

ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 1 Fortement en accord
- 2 Plutôt en accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Fortement en désaccord
- 9 Sans objet

Q29. Si votre enfant ou une personne que vous connaissez étaient victimes de cyberintimidation, y aurait-il des services d'assistance téléphonique ou des sites Web précis vers lesquels vous pourriez vous tourner pour obtenir du soutien?

- 1 Non, je ne connais aucun service d'assistance téléphonique ou site Web précis
- 2 Oui, il y en a (veuillez préciser) _____

Section 9 : Caractéristiques démographiques

En terminant, nous n'avons que quelques questions à vous poser à des fins statistiques. Soyez assuré(e) que vos réponses resteront strictement confidentielles.

D7. Quel âge avez-vous?

MENU DÉROULANT NUMÉRIQUE DE 18 À 99

D8. À quel genre vous identifiez-vous?

- 1 Genre masculin
- 2 Genre féminin
- 3 Autre identité de genre
- 4 Je préfère ne pas répondre

D9. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?

Veillez sélectionner une seule réponse.

- 01 Études primaires
- 02 Études secondaires en partie
- 03 Diplôme d'études secondaires ou équivalent
- 04 Apprentissage enregistré ou autre certificat ou diplôme d'une école de métiers
- 05 Diplôme d'études collégiales ou préuniversitaires, ou autre certificat ou diplôme non universitaire
- 06 Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
- 07 Baccalauréat
- 08 Diplôme d'études supérieures au baccalauréat
- 99 Je préfère ne pas répondre

D10. Laquelle des catégories suivantes représente le mieux le revenu total de votre ménage, c'est-à-dire le revenu total combiné de tous les membres de votre ménage, avant impôts?

Veillez sélectionner une seule réponse.

- 01 Moins de 20 000 \$
- 02 De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$
- 03 De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$
- 04 De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$
- 05 De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$
- 06 De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$
- 07 150 000 \$ et plus
- 99 Je préfère ne pas répondre

Voilà qui met fin au sondage. Au nom du gouvernement du Canada, nous vous remercions de votre précieuse contribution. Pour en savoir plus sur la cyberintimidation et les moyens d'y faire face, veuillez consulter la page Web suivante :

<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/ntnl-scr/cbr-scr/cbrblng/index-fr.aspx>

Les résultats de ce sondage seront accessibles sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada au cours des prochains mois.